

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :
**Consensus pour un front
interne pour préserver
la stabilité de l'Algérie**

P. 3

M.HASSANE RABEHI À TINDOUF :
**«Les médias prêts pour la
réussite de la Présidentielle
du 12 décembre»**

P. 4

ALGÉRIE-EMIRATS ARABES UNIS
**Les relations
bilatérales à l'ordre
du jour**

P. 24

VISITE DU VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP
LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE, AHMED GAÏD SALAH À LA 4^È RM :

«Le serment pour la sécurité et la stabilité de l'Algérie»

La visite du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah dans la 4^{ème} Région Militaire, à Ouargla été marquée par une intense activité tout au long du week end. Il a ainsi mis l'accent sur le nécessaire renforcement des capacités défensives de l'Algérie en vue d'une meilleure adaptation aux nouvelles réalités géopolitiques. M. Gaïd Salah a également prononcé un discours pour rappeler les engagements pris pour garantir les conditions de réussite du prochain scrutin présidentiel, comme aboutissement des revendications populaires prises en charge et concrétisées par l'Etat.

P. 3

DKnews



RÉUNION DU GOUVERNEMENT :

**Régularisation des bénéficiaires
du dispositif d'aide à
l'intégration professionnelle
et sociale des diplômés**

P. 6

BANQUES PUBLIQUES:

**M.Loukal : «Application
du programme de
réforme le 15 décembre
prochain »**

P. 6

CAMPAGNE OLÉICOLE
**Prévision de production
de 100 millions de litres
d'huile d'olive**

P. 7

SANTÉ

ALIMENTATION
**Les bonnes
habitudes
à prendre
quand on fait
du sport**

P.p 12-13

FOOTBALL

LE PRÉSIDENT DE LA FAF,
KHEÏREDDINE ZETCHI :
**« La France et l'Italie
potentiels sparring-
partners des "Verts" »**

P. 21



MDN

LUTTE CONTRE
LE TERRORISME
**Arrestation
de 6 individus
pour tentative
de ralliement
aux groupes
terroristes
au Sahel**

P. 24

HÔTEL SHERATON

Sommet international de l'oncologie et de l'hématologie

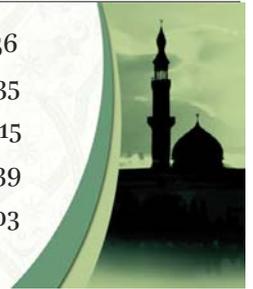
L'hôtel Sheraton d'Alger (Club des Pins), abrite depuis hier, les travaux du Sommet international de l'oncologie et de l'hématologie. L'actualité mondiale de prise en charge des malades en matière de qualité de vie et l'innovation thérapeutique sont au cœur des débats de cette rencontre internationale dont les travaux se poursuivront aujourd'hui.



Horaire des prières

Samedi 26 Rabī al-awwal 1440

Fajr	05:56
Dohr	12:35
Asr	15:15
Maghreb	17:39
Isha	19:03

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE
Ouverture du 20^e Salon international du tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, présidera demain dimanche 24 novembre à partir de 9h, au Palais de la culture «Moufidi-Zakaria», la cérémonie d'inauguration de la 20^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV 2019).

EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE
Journée d'étude sur la contribution des mutuelles sociales

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Hassan Tidjani Haddam, présidera ce matin, l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur «La contribution des mutuelles sociales dans le développement du système de la sécurité sociale en Algérie».

FCE
Conférence sur «La recherche, le développement et l'innovation en Algérie»

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organise aujourd'hui à l'université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (USTHB), une conférence animée par le Pr Kamel Youcef-Toumi, co-directeur du Centre des systèmes d'ingénierie complexes KACST/MIT (Japon-USA) directeur du programme de bourses Ibn Khaldoun et Directeur du laboratoire de recherche en mécatronique (MIT), sur «La recherche, le développement et l'innovation en Algérie».

MÉTÉO
Averses de pluie sur 9 wilayas du pays

Des averses de pluie, parfois orageuses, affectent depuis hier, plusieurs wilayas du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées sont Mostaganem, Mascara, Relizane, Tiaret, Tissemsilt, Chlef, Aïn Defla et Médéa, précise la même source où les quantités estimées varieront entre 20 et 30 mm. Le BMS concerne également les wilayas de M'sila, Batna et le Nord de Biskra, dont la validité s'étale du samedi de 3h00 à 15h00, ajoutant que des rafales de vent sous orages sont également prévus.

CET APRÈS-MIDI À L'OPÉRA
Rencontre avec le réalisateur Ahmed Rachedi

Rachedi, dans le cadre d'une rencontre qui portera sur «Le cinéma et la musique».

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, reçoit cet après-midi à partir de 16h, dans le cadre de son café littéraire, le cinéaste et producteur Ahmed

Météo



	Max	Min
Alger	16°	11°
Oran	17°	12°
Annaba	17°	10°
Béjaïa	19°	11°
Tamanrasset	26°	09°

LUNDI AU TNA
Présentation de la pièce «Radjiin, Rajiin»

Le théâtre national algérien (TNA), organise lundi 25 novembre à partir de 10h30 au niveau du club Mohamed Benguettaf, une conférence de presse consacrée à la présentation de la pièce de théâtre «Radjiin, Rajiin».

STATION DE DESSALEMENT DE FOUKA
Mise à l'arrêt total à partir de lundi

La société Myah Tipasa, en charge de l'exploitation de la station de dessalement de (Fouka), procédera du lundi 25 novembre à 08h00 au jeudi 28 novembre, à la mise en arrêt total de l'usine pour une maintenance préventive annuelle. Cet arrêt, engendrera une forte perturbation qui impactera la commune de Douaouda, Bouharoun, Aïn Tagoureit, Sidi Rached et Bousmail et une suspension totale de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes de Koléa, Fouka, Chaïba, Khemisti dans la Wilaya de Tipasa. D'autres perturbations pourront être ressenties, au niveau des communes situées sur la chaîne côtière d'Alger, à savoir : Mahelma, Zéralda, Staoueli et Ain Benian. SEAL rassure ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la journée du jeudi 28 novembre 2019.

HIER À 7H08
Séisme de 03 degrés enregistré à Guelma

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3.0 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré hier à 07h08 (heure locale) dans la Wilaya de Guelma, annonce le centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG) de Bouzaréah. Le séisme a été localisé à deux kilomètres à l'est de Tamlouka dans la wilaya de Guelma.

BOUIRA
«Un arbre pour chaque citoyen»

En partenariat avec la Conservation des forêts de la wilaya de Bouira et sous le thème "Un arbre pour chaque citoyen", le bureau de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), organise aujourd'hui, une opération de plantation d'arbres au niveau de la commune de Oued El Berdi.

DU 30 NOVEMBRE AU 02 DÉCEMBRE À LA SAFEX
1^{er} Salon professionnel de la bijouterie

La première édition du Salon professionnel de la bijouterie, des machines et des industries techniques (Bijou Alger 2019), se tiendra du 30 novembre au 02 décembre prochain au Palais des expositions des Pins-Maritimes (SAFEX-Alger).

**BIJOUX
ALGER
2019**

TIZI-OUZOU
Ouverture du 10^e Salon des arts plastiques

La 10^e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques de Tizi-Ouzou s'ouvrira aujourd'hui et se poursuivra durant quatre jours au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Au programme aujourd'hui: Exposition d'œuvres d'arts des artistes professionnels et autodidactes, exposition des élèves de l'Ecole régionale des beaux-arts d'Azazga et des élèves de la maison de la culture, ateliers au profit des enfants des scouts de DBK, coup d'envoi de la fresque commémorative des 100 du salon et performance artistiques "Tudert", mise en scène de la chanson "Denia" par Kamel Messaoudi en tamazight et sur fond artistique par Ayrad (Omar Salhi), Djamel Talbi et un groupe d'artistes.

VISITE DU VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP À LA 4^{ÈME} RM Les tentatives «désespérées» ciblent la sécurité de l'Algérie ont «échoué» et «vont encore échouer» (Gaïd Salah)

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a affirmé, vendredi à Ouargla, que toutes les tentatives «désespérées» ciblant la sécurité et la stabilité de l'Algérie ont «échoué et vont encore échouer» grâce aux efforts «laborieux» et «fructueux» de l'ANP, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Toutes les tentatives désespérées ciblant la sécurité et la stabilité de notre pays ont échoué et vont encore échouer dans l'avenir grâce à l'aide d'Allah le Tout-Puissant et grâce aux efforts laborieux et fructueux que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ne cesse de consentir, en s'inspirant de son dévouement aux valeurs de Novembre et son message éternel afin que l'Algérie demeure unie et indivisible, conformément au serment prêté au service de la patrie», a déclaré le chef d'état-major de l'ANP au 4^e jour de sa visite en 4^e Région Militaire à Ouargla.

Lors d'une allocution prononcée à l'occasion d'une réunion de travail avec le commandement, l'état-major de la Région, les commandants des secteurs opérationnels et des unités, les responsables des différents services de sécurité, et les directeurs régionaux, M.

Gaïd Salah a mis en valeur les «grands efforts» consentis par les éléments des unités mobilisées le long de la bande frontalière en territoire de compétence, «dans l'objectif de sécuriser et protéger cette zone vitale et sensible» contre toutes les menaces et les fléaux.

«A cette fin, nous oeuvrons toujours à maintenir la disponibilité opérationnelle à son plus haut niveau

et à mener une parfaite préparation et instruction de nos Forces armées, afin qu'elles puissent détenir, en permanence, les moyens d'accomplir leurs missions et s'adapter constamment aux évolutions de la situation géopolitique et à la complexité des enjeux dans notre sous-région», a-t-il souligné.

«Ce qui requiert impérativement de vous en tant que cadres de veiller à l'exécution rigoureuse des programmes de préparation au combat pour les différentes composantes du corps de bataille, à travers l'intensification des exercices pratiques, tactiques et opérationnels de tir avec munitions réelles au profit des différents armes et forces dans les divers niveaux et échelons, et à travers l'instruction et la préparation des états-majors et des personnels aux niveaux tactiques et opérationnels et ce, en sus de la nécessité d'un emploi optimal des systèmes d'armes mis à disposition», a-t-il dit.

Le Général de Corps d'Armée a mis en évidence le fait que les défis «se multiplient et s'accroissent et que l'Algérie mérite que tous ses enfants, là où ils se trouvent, soient son rempart impénétrable».

«Notre satisfaction à chaque visite rendue aux personnels et à chaque inspection des unités, des Régions et des Forces, est d'autant plus gran-

dissante que nos exigences. Les défis se multiplient et s'accroissent et l'Algérie mérite que tous ses enfants, là où ils se trouvent, soient son rempart impénétrable, et c'est là où réside notre sérénité, car nous ressentons réellement que l'ANP est la véritable héritière de l'Armée de libération nationale», a-t-il affirmé. Selon le vice-ministre de la Défense nationale «il n'y a aucune crainte pour une Patrie dont les personnels de son Armée sont imprégnés des valeurs de leur histoire nationale et considèrent la valorisation de ses leçons et ses enseignements comme la lumière qui éclaire leur chemin, vers l'acquisition de plus de puissance, à même de garantir le prestige de l'Algérie et de préserver sa souveraineté nationale et son unité territoriale et populaire». Avant de prononcer son allocution, M. Gaïd Salah a suivi un exposé global sur la situation générale sur le territoire de compétence, présenté par le commandant de la Région, précise le communiqué du MDN. La veille, le général de corps



d'Armée s'est rendu le soir au siège du Commandement de la 4^e Région Militaire où il a observé, après la cérémonie d'accueil à l'entrée dudit siège et en compagnie du général-major Hassan Alaïmia, commandant de la 4^e Région militaire, un moment de recueillement sur l'âme du valeureux Chahid «Chihani Bachir», dont le nom est porté par le siège du commandement de la Région, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et a récité la Fatiha sur son âme et sur celles de tous nos vaillants Chouhada. Il également a procédé à l'inauguration de quelques infrastructures et annexes administratives, où il a reçu d'amples explications sur ces structures, avant de visiter leurs différentes parties, conclut le communiqué.

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE:

Toutes les dispositions prises pour la réussite du processus électoral (Gaïd Salah)

Le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, a affirmé, jeudi à Biskra, que toutes les dispositions ont été prises pour la réussite du processus électoral, se félicitant de «l'adhésion» du peuple à son armée et sa «détermination» à aller vers l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le Haut Commandement de l'ANP a «veillé à ce que soient satisfaites les revendications populaires légitimes et urgentes, à l'origine des marches populaires pacifiques, civilisées et qui tiennent compte de l'intérêt suprême de la patrie».

Pour ce faire, toutes les mesures idoines à même de préserver au peuple algérien sa sécurité et sa stabilité et à l'Etat algérien et ses institutions vitales leur notoriété et leur pérennité ont été prises, et ce, jusqu'à atteindre l'étape de la tenue des élections présidentielles», a-t-il souligné dans une allocution d'orientation prononcée, au troisième jour de sa visite à la 4^e Région militaire.

Pour la réussite de ces élections, le vice-ministre de la Défense nationale a soutenu que «toutes les dispositions de sécurisation de l'ensemble des étapes du processus électoral ont été prises, en sus des mesures légales permettant de protéger la voix du citoyen et de préserver le caractère constitutionnel de ce processus national d'importance».

Rappelant que le Haut Commandement de l'ANP a veillé «inlassablement» à la satisfaction des revendications populaires «légitimes et urgentes, à l'origine des marches populaires pacifiques, civilisées et qui tiennent compte de l'intérêt suprême de la patrie», Gaïd Salah a affirmé également que «toutes les mesures idoines» pour préserver au peuple algérien sa sécurité et sa stabilité et à l'Etat algérien et ses institutions vitales leur notoriété et leur pérennité ont été prises.

«Nous savons pertinemment que les positions claires que le peuple algérien ne cesse d'avoir envers son armée, sont des positions constantes car elles émanent de sa profonde conscience et de son bon sens qui ne se trompe jamais, que l'ANP a été, depuis le début, mue par une bonne intention et des objectifs nobles, en accompagnant son peuple dans ses marches pacifiques et civilisées, un accompagnement durant lequel le Haut Commandement a veillé à réunir toutes les conditions de sécurité, de protection et de prévention», a-t-il affirmé. M. Gaïd Salah a souligné, dans son allocution, que l'indépendance de l'Algérie «restera à jamais en travers de la gorge» de ses ennemis et que l'ANP restera «la digne héritière» de l'Armée de libération nationale et que «le courant novembriste tiendra de ses couleurs l'Algérie nouvelle et son Etat fort et enraciné». «Le combat, de par le

concept et la pensée découlant de l'essence même de la glorieuse Révolution de Libération, est une action continue et une démarche soutenue, d'où l'importance qu'il y a pour les générations de l'indépendance, notamment les jeunes, de comprendre parfaitement que l'indépendance dont la leur a jailli à travers la génération de novembre, restera à jamais en travers de la gorge des ennemis d'hier et de leurs serviteurs d'aujourd'hui, car ils n'ont jamais digéré l'indépendance de l'Algérie, et lui ont toujours voulu une indépendance d'apparence seulement», a-t-il souligné.

Le vice-ministre de la Défense nationale, a affirmé, dans ce contexte, que «l'encens de l'Algérie novembriste dans l'esprit et l'aspect, étouffe ces ennemis, car leur vie, leurs intérêts et leur avenir ne peuvent se concrétiser que dans une Algérie qui renie son histoire et sa langue, une Algérie qui rejette sa religion et qui trahit ses authentiques valeurs nationales».

«Lorsqu'ils ont constaté sur le terrain la bonne et ferme volonté du Haut Commandement de l'ANP et qu'il est entièrement du côté de son peuple et de sa patrie, avec tout ce que le terme patriotisme peut avoir comme signification, ils se sont soulevés, déversant leur hostilité envers le peuple algérien et son armée», a-t-il poursuivi.

Détermination du peuple à aller vers les élections

Selon Ahmed Gaïd Salah, les ennemis de l'Algérie «ont oublié que la principale force sur laquelle s'appuie notre Armée est la force populaire et la volonté populaire, ainsi que la conscience du peuple, connu pour sa perspicacité, qu'il est, d'une part, la profondeur stratégique de l'ANP et le vif d'où celle-ci est issue et, d'autre part, que l'Armée n'a d'autre objectif que de le servir».

Il a rappelé, à ce titre, que l'ANP est «la digne héritière de l'Armée de libération nationale, et c'est précisément ce lien sacré qui a beaucoup dérangé ces ennemis».

«Ils veulent une armée sans profondeur historique afin qu'ils puissent l'employer selon leurs intérêts et la rallier à leurs objectifs et leurs intentions perverses et traitres».

C'est là la cause réelle et profonde de cette hostilité qu'ils vouent à l'ANP et à son commandement moudjahid aux sources novembristes sincères et salutaires», a-t-il expliqué.

«Tout comme la Révolution de Novembre a vaincu hier son ennemi tyrannique, par la sincérité, le dévouement et la détermination à atteindre les objectifs, le peuple algérien triomphera, en compagnie de son armée, des relais de la bande, et les valeurs de novembre seront ancrées et imprégnées dans les esprits et le courant novembriste tiendra de ses couleurs l'Algérie nouvelle et son Etat fort

et enraciné», a-t-il ajouté. «C'est là le défi que nous relèverons, grâce à Allah Le Tout-Puissant, au grand dam des affidés du colonialisme qui n'apprécient nullement cette adhésion nationale sincère à l'Armée nationale populaire», a-t-il avancé, soulignant que cette adhésion «affirme avec force la détermination constante et résolue du peuple à aller vers les élections présidentielles du 12 décembre 2019, en les quelles il voit, naturellement, l'unique issue à ces circonstances particulières que connaît l'Algérie».

«Nous distinguons clairement aujourd'hui entre celui qui veut que l'Algérie s'en sorte et celui qui veut qu'elle tombe dans le piège de l'impasse avec toutes les conséquences désastreuses et dangereuses qui peuvent en découler», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP.

Dans ce contexte, le général de corps d'armée, a souligné que l'Algérie, «tout comme les enfants de novembre en ont été responsables hier, a besoin aujourd'hui de qui en soit responsable», soutenant que les démarches de l'Algérie «ne seront pas vouées à l'échec, aujourd'hui, comme elles ne l'ont pas été hier, car la vaillante génération de l'indépendance est de la même trempe que les vaillants hommes de novembre».

Au troisième jour de sa visite en 4^e Région militaire, Ahmed Gaïd Salah, accompagné du Général-Major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4^e Région militaire, a suivi un exercice opérationnel de saut en parachute exécuté par un détachement de l'Ecole supérieure des Troupes spéciales, précise le communiqué du MDN.

L'exercice qui s'inscrit dans le cadre du «renforcement continu et efficace de l'état-prêt des hommes des Troupes spéciales, et de l'optimisation permanente du niveau de leurs potentiels de combat et opérationnels afin de les rendre à la hauteur des missions assignées, a été exécuté avec grande précision, célérité et haut professionnalisme», note la même source, ajoutant que cette efficacité «dénote des grandes capacités de nos troupes spéciales lors de l'exécution de telles actions de combat efficaces et rapides».

«Ceci confirme manifestement et effectivement le haut niveau atteint en termes de formation et d'instruction dispensées par l'Ecole supérieure des Troupes spéciales à ses élèves et stagiaires dans l'objectif d'élever en permanence les aptitudes, les compétences et la disponibilité des éléments à accomplir les différentes missions dans toutes les conditions et les circonstances», relève le communiqué.

La parole a été donnée aux cadres et personnels qui ont réitéré leur «immuable engagement et détermination à protéger nos frontières nationales, ainsi que leur fierté de l'accomplissement de cette noble mission nationale», conclut la même source.

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE : Les candidats soulignent la nécessité de renforcer le front interne pour préserver la stabilité de l'Algérie

Les cinq candidats à la présidentielle du 12 décembre ont souligné, jeudi, au 5^e jour de la campagne électorale, la nécessité de renforcer le front interne pour préserver la stabilité du pays et faire face aux menaces qui le guettent, appelant les Algériens à participer massivement au prochain scrutin afin d'élire un président devant concrétiser leurs aspirations au changement.

Animant un meeting à la maison de la Culture «Ali Maachi» à Tiarret, le candidat Ali Benflis, a mis l'accent, en effet, sur l'impératif du «renforcement du front interne sur la base de la confiance placée dans les institutions de l'Etat, l'unité entre le peuple et son armée et la préservation de l'Etat national».

Le président du parti Talaia El-Hourriyet a exprimé, à l'occasion, son appréhension de la «vulnérabilité de ce front, si le pays demeure sans président de la République pour une longue durée».

Plaidant la «rupture avec les anciennes pratiques nuisibles aux institutions de l'Etat», et la «consécration de la bonne gouvernance» dans la gestion des affaires publiques, M. Benflis a présenté, dans ce cadre, une proposition de loi pour protéger les walis de toute interférence dans leur travail.

De son côté, Abdelkader Bengrina s'est engagé depuis Relizane à faire face à ceux qui veulent attenter à la sécurité de l'Algérie, mettant en garde contre d'«horribles plans» visant la déstabilisation du pays.

«Nous ne pouvons retourner aux années 90, ni accepter un scénario similaire à ceux de la Libye et de la Syrie», a précisé le candidat du Mouvement El-Bina, lors d'un meeting animé à la maison de la culture de la ville, tout en dénonçant des «parties tendancieuses impliquées dans le projet de report des élections et du maintien du statu-quo».

Réaffirmant «son respect des principes et des opinions des Algériens concernant l'élection présidentielle», M. Bengrina a appelé, en outre, à «barrer la route aux ennemis du pays».

Dans le même esprit, le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, quant à lui, lors de son meeting populaire à la salle Zénith de Constantine que la tenue la présidentielle en cette conjoncture précise, était «un impératif national» pour «sauver le pays des menaces qui le guettent et barrer la route aux comploteurs».

Tout en appelant au respect des avis de ceux qui sont en faveur du boycott de la présidentielle, M. Tebboune a déclaré néanmoins que «nul n'a le droit d'empêcher son qui sont pour d'aller voter». L'ancien premier ministre s'est engagé, par ailleurs, s'il était élu président, à la révision de la Constitution et du Code électoral pour la consécration de la séparation des pouvoirs et la consolidation des institutions, ainsi que pour favoriser «la transmission du flambeau aux jeunes».

Le candidat Abdelaziz Belaid, a promis, pour sa part, d'ouvrir tous les dossiers en suspens avec les pays voisins, compte tenu de l'intérêt du pays, appelant dans ce contexte à l'édification du grand Maghreb.

Intervenant lors d'un rassemblement populaire organisé au palais de la culture Abdelkarim Dali à Tlemcen, M. Belaid a estimé aussi que l'avenir de l'Algérie est lié aussi à celui de tous les pays africains voisins, notamment ceux de la région du Sahel, appelant à l'établissement de la zone de libre-échange et à des projets de développements communs aux profils des populations de la région. Dans le même sillage, le candidat Azzedine Mihoubi a évoqué, lors de son meeting à Tamanasset, le développement économique dans le Sud du pays afin de renforcer le rôle régional de l'Algérie, notamment au sein de l'espace sahélien, proposant la création d'une agence dédiée à cette mission. Le candidat du Rassemblement national démocratique (RND) a promis, en outre, de renforcer les capacités agricoles des wilayas du Sud par le biais d'investissements agricoles majeurs et à développer les activités de stockage et de commercialisation des produits agricoles, afin de contribuer à la diversification des exportations algériennes, dépendant actuellement des hydrocarbures. Réitérant sa confiance vis-à-vis du peuple algérien et de son adhésion au processus électoral, M. Mihoubi a salué, à l'occasion, le rôle de l'Armée nationale (ANP) dans la protection des frontières et préservation de la stabilité et de la sécurité du pays.

40ÈME VENDREDI: Les manifestants insistent sur le départ de l'ancien système

De nouvelles marches pacifiques ont été organisées à Alger et dans d'autres villes du pays, pour le 40ème vendredi consécutif, pour réitérer l'appel au départ de tous les symboles de l'ancien système et leur refus d'aller voter «dans les conditions actuelles», ont constaté des journalistes de l'APS A Alger et scandant les mêmes slogans brandis depuis le 22 février, les manifestants ont commencé à se regrouper tôt le matin au niveau des places habituelles, à l'instar de la Grande-Poste, rue Didouche Mourad, la Place Audin, Bab El Oued et Place des Martyrs, pour réitérer leur revendications notamment le départ des résidus de l'ancien système et la lutte contre la corruption.

Les manifestants, ont comme à l'accoutumée, brandi l'emblème national et des portraits des martyrs de la guerre de libération nationale, et scandé différents slogans comme «manache habssine (nous n'allons pas nous arrêter)», appelant également à la libération des personnes arrêtés lors des marches précédente et à une lutte sans merci contre la corruption et la récupération des deniers publics détournés ces dernières années.

Les mêmes revendications ont été exprimées dans d'autres wilayas du pays, lors de marches similaires, à Blida, Chlef, Médéa, Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdes et Béjaïa.

Les manifestants ont appelé au «départ des anciens symboles du système» et exprimé leur rejet de la tenue de l'élection présidentielle dans les conditions actuelles.

Des citoyens des wilayas de l'Est, à l'exemple de Constantine, Oum El-Bouaghi, Annaba et El Tarf, sont sortis, eux aussi, dans la rue pour appeler «au respect de la volonté du peuple», revendiquer «l'application des articles 7 et 8 de la Constitution», consacrant la souveraineté du peuple et plaidé pour «un changement radical» du système de gouvernance.

Des manifestants des wilayas de l'Ouest du pays, à l'instar d'Oran, Ait Temouchent, Sidi Bel Abbes, Tlemcen, et Naâma ont scandé, eux aussi, des slogans, réitérant leur attachement aux revendications visant le changement et le départ des symboles de l'ancien système comme préalable à la tenue des élections présidentielles. Ils ont aussi revendiqué l'instauration de «l'Etat de droit».

Au Sud du pays, notamment à Ouargla, El-Oued, Ghardaïa et Adrar, des citoyens se sont rassemblés après la prière du vendredi en reprenant leurs slogans habituels à savoir le changement politique radical, le refus des élections dans les conditions actuelles, le départ des résidus de l'ancien système et à la lutte contre la corruption.

Le 40ème vendredi du Hirak coïncide avec la 6ème journée de la campagne électorale pour la présidentielle du 12 décembre, animée par les cinq candidats retenus (Ali Benflis, Abdelkader Bengrina, Abdelaziz Bélaïd, Azzedine Mihoubi et Abdelmadjid Tebboune).

Les candidats ont insisté, lors de leurs meetings et activités de proximité, sur l'importance du rendez-vous du 12 décembre pour préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie.

APS

PRÉSIDENTIELLE 2019

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DE LA CULTURE PAR INTÉRIM, HASSANE RABEHI À TINDOUF :

«Les médias nationaux mobilisés pour la réussite de la Présidentielle du 12 décembre»

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi a affirmé, jeudi depuis Tindouf, que les médias nationaux sont mobilisés pour la réussite de la Présidentielle du 12 décembre prochain, qualifiant cet événement de rendez-vous important qui «ouvrira la voie à une nouvelle ère en Algérie pour amorcer un départ prometteur dans le processus d'édification et de développement durable».

Dans une allocution à l'occasion d'une visite de travail dans la wilaya de Tindouf, le ministre a déclaré que «la corporation médiatique n'a jamais manqué d'accompagner les choix de l'Algérie et de soutenir les ambitions du peuple, qui s'apprête à une élection décisive, le 12 décembre prochain, ajoutant que les médias nationaux, y compris télévisuels, «sont mobilisés pour la réussite de cet important rendez-vous, qui ouvrira la voie à une nouvelle ère pour amorcer un départ prometteur dans le processus d'édification et de développement durable».

Rappelant la réservation de larges espaces médiatiques à cette échéance dans le cadre du service public et en application des lois et règlements afférents, à l'instar de la Charte d'honneur, «une première dans l'histoire de la pratique électorale dans notre



pays», M. Rabehi a mis en avant «la neutralité, l'objectivité et l'équidistance vis-à-vis des cinq candidats».

Dans le traitement de la prochaine élection, les médias nationaux s'appuieront aux dénominateurs communs des Algériens, à savoir l'amour de la patrie et l'intérêt suprême du pays, a-t-il dit.

En s'acquittant de cette mission nationale et hu-

maine, les médias «façonnent une culture sociétale positive à travers la conscientisation des destinataires, notamment les jeunes dans la formation desquels l'Etat investit», a ajouté M. Rabehi, affirmant que «ce rôle majeur que les médias nationaux appréhendent comme un devoir professionnel sacré et une responsabilité morale à l'égard des générations, prend de

l'ampleur à chaque étape cruciale que l'Algérie traverse serenement grâce à Dieu et aux sacrifices de ses enfants, notamment dans l'institutions de l'Armée nationale populaire (ANP), toujours prête pour la préservation de la souveraineté nationale et de l'unité territoriale, et qui soutient sans hésitation ni surenchère les choix du peuple».

SELON L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS :

«La campagne électorale se déroule dans le calme et la sérénité la plus totale»

La campagne électorale de la Présidentielle du 12 décembre prochain se déroule, depuis son lancement dimanche dernier, dans le calme et la sérénité la plus totale, a affirmé, jeudi, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Lors d'un point de presse, le chargé de l'information à l'ANIE, Ali Draa a indiqué que «la campagne électorale, qui est à sa cinquième journée, se déroule dans le calme et la sérénité la plus totale», souhaitant la poursuite de ce climat jusqu'à l'achèvement de la campagne.

Pour l'ANIE, l'évaluation de la campagne électorale à ce jour est «positive» en ce sens que les candidats «observent» le Code électoral et la Charte de déontologie de la pratique électorale, a ajouté M. Draa, se félicitant de l'adhésion des citoyens qui assistent aux meetings populaires et soutiennent les programmes des candidats à la Présidentielle.

Il a relevé, par ailleurs, «certaines défaillances enregistrées par l'autorité concernant les affiches n'ayant pas encore été placées dans les espaces réservés, un point qui sera rattrapé par les

candidats la semaine prochaine». A une question sur «l'interdiction» par certains candidats à certains médias de les accompagner pour couvrir leurs activités dans le cadre de la campagne électorale, M. Draa a appelé les institutions médiatiques et les candidats à «communiquer entre eux et à faire preuve de respect mutuel pour ne pas amplifier les choses et ne pas s'attarder sur certains détails pour faire réussir la campagne électorale et l'ensemble du processus électoral au regard des conditions que traverse la pays».

6^E JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Bengrina insiste sur l'impératif de gagner la bataille de la sécurité alimentaire en Algérie

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre, Abdelkader Bengrina a mis l'accent, vendredi à El-Bayadh, sur l'impératif de gagner la bataille de la sécurité alimentaire pour préserver la souveraineté de l'Algérie.

Lors d'un meeting organisé à la bibliothèque publique de la ville d'El-Bayadh, au sixième jour de la campagne électorale, M. Bengrina a affirmé que «celui qui ne peut subvenir à ses besoins quotidiens en nourriture, ne peut être souverain dans sa décision», estimant nécessaire de «gagner la bataille de la sécurité alimentaire pour préserver la souveraineté et la sta-

bilité de l'Algérie». "L'Algérie n'est pas en mesure de subvenir à tous les besoins alimentaires du peuple en cas de crise", a-t-il mis en garde, lançant "nous ne parviendrons pas à tenir plus de trois mois.

Il est temps, alors, d'assurer les besoins alimentaires du pays».

La wilaya d'El-Bayadh, terre de la révolte de Sidi Cheikh, «dispose d'atouts considérables pour réaliser la sécurité alimentaire.

Cependant, l'ancien système "a œuvré pour la consécration de la dépendance, en privilégiant la politique de l'importation au détriment

du produit national". "Si je suis élu à la tête du pays, je ne permettrai, en aucun cas, à la bande de sortir de prison, ni son retour au pouvoir", a fait savoir, dans ce sens, M. Bengrina, soulignant que "le peuple algérien fait preuve, aujourd'hui, d'une grande conscience et dénoncera tous ceux impliqués dans les manœuvres de l'ancien régime".

Répondant aux citoyens rassemblés à l'extérieur de la bibliothèque publique pour exprimer leur refus à la tenue de l'élection présidentielle, M. Bengrina a déclaré "Nous nous mettrons aux côtés de nos frères qui refusent les

élections (...) Ce ne sont pas nos ennemis.

Nous œuvrerons ensemble au mieux des intérêts du pays et l'urne tranchera", ajoutant que "le refus de l'élection présidentielle est synonyme d'une période de transition".

Pour rappel, la wilaya d'El Bayadh vient en tête des wilayas quant aux formulaires signés pour la candidature de M. Bengrina à l'échéance présidentielle.

Le candidat à la présidentielle a déclaré, à ce propos, "cela nous charge d'une responsabilité supplémentaire et nous rempli de confiance en vue d'être fidèle et dévoué à l'Algérie".

5^{ÈME} JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le candidat Belaïd promet l'ouverture des dossiers en suspens avec les pays voisins

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain Abdelaziz Belaïd a promis, jeudi à partir de Tlemcen, «l'ouverture des dossiers en suspens avec les pays voisins», affirmant que l'union du grand Maghreb sert les intérêts des pays.

Animant un meeting au Palais de la culture Abdelkrim-Dali, le candidat du Front El-Moustakbal a promis «l'ouverture de tous les dossiers et l'initiation d'un véritable dialogue avec les pays voisins».

«L'intérêt de notre pays est dans l'union des pays du Maghreb arabe et la solution aujourd'hui c'est les regroupements régionaux», a-t-il soutenu ajoutant néanmoins que «ceci ne saurait être au

détriment de l'intérêt suprême de l'Algérie».

Il a expliqué à ce propos que le règlement des dossiers en suspens, «tels que l'ouverture de la frontière avec le Maroc frère est lié à la gestion des affaires de l'Etat ou de nombreuses considérations entrent en jeu».

Les dossiers en suspens «ne concernent pas seulement le Maroc mais tous les Etats africains» voisins, notamment ceux du Sahel, a précisé le candidat, soutenant que la création de zones de libre-échange «se fait dans le respect de l'intérêt supérieur du pays et des affaires internes de chaque Etat». Pour M. Belaïd, «l'avenir de l'économie nationale se trouve en Afrique et l'essor de l'Algérie et du Maroc frères ne se réalisera

qu'à travers l'Afrique». Après avoir rappelé que «l'Algérie a tous les moyens humains et matériels qui lui permettent de réaliser une renaissance globale et qu'elle compte des hommes loyaux, intègres et compétents capables de la mener à bon port», le prétendant à la magistrature suprême s'est engagé à oeuvrer pour un saut économique qualitatif en se basant sur l'agriculture et le tourisme. Il a, dans ce cadre, mis en avant l'impératif d'affranchir l'économie de la mainmise de l'administration qui a monopolisé, plusieurs décennies durant, les projets de développement sans résultats probants. M. Belaïd a, par ailleurs, précisé que si les Algériens lui accordaient leur confiance le 12 décembre, il procédera à un nou-



veau découpage administratif pour la création de nouvelles communes en vue d'en finir progressivement avec la gestion centralisée et la bureaucratie. Le candidat a également promis d'engager un dialogue avec les gardes communaux et tous les corps ayant résisté aux affres du terrorisme durant la décennie noire afin d'examiner leurs revendications.

Benflis à Tiaret et Biskra

Fustigeant les anciennes méthodes de gestion, qui selon lui, «ont consacré le népotisme et la centralisation des décisions», il a présenté, dans ce cadre, une proposition de «loi qui protège les walis contre les ordres émanant d'en haut et fixe leurs prérogatives» et promis de travailler pour «l'instauration de la justice, en tant que base de toute gouvernance». Le candidat a mis en avant l'importance de la réforme du système de santé, notamment dans les régions internes et enclavées des Hauts Plateaux et du Sud, soulignant que la Santé constituait, dans son programme, «un secteur pivot à développer avec l'implication de tous ses acteurs».

En matière de chômage, il a évoqué le «rôle des entreprises économiques en matière de recrutement et d'emploi, à travers l'établissement d'un climat d'affaires favorable à l'investissement et la relance du marché de travail». Il a mis

l'accent, en outre, sur l'impératif «renforcement du front interne sur la base de la confiance placée dans les institutions de l'Etat, l'unité entre le peuple algérien et son armée et la préservation de l'Etat national», exprimant son appréhension de la «vulnérabilité» de ce front, si le pays demeure sans président de la République pour une «longue durée».

"Pour une réforme de l'éducation nationale"

Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis s'est engagé, jeudi à Biskra, à procéder à la réforme du système éducatif à travers «sa modernisation et son développement» et à «procéder à la réforme du système éducatif à travers sa modernisation, son développement et sa numérisation, tout en réhabilitant la famille éducative». Il propose «d'élargir l'enseignement

préparatoire, d'ajouter une année d'étude à cette phase d'enseignement, d'éliminer le phénomène de surcharge de classes, de moderniser l'enseignement secondaire, d'évaluer l'expérience du LMD dans l'enseignement supérieur et veiller à le développer en impliquant les spécialistes».

"Seul le dialogue aide à avancer"

S'adressant aux opposants à la tenue de la Présidentielle, M. Benflis a affirmé que «ces derniers ont le droit de boycotter l'élection mais doivent aussi respecter l'opinion de l'autre», ajoutant qu'il croit en l'opinion de l'autre et l'admette «sans exclusive ou fermeture de portes».

Le candidat à la présidentielle a promis, s'il était élu, d'ouvrir le débat avec tous les courants de la scène politique d'une part et de «dynamiser la diplomatie algérienne et de consolider ses relations avec les autres Etats», d'autre part.



Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis a insisté, jeudi à Tiaret, sur la nécessité de «rompre avec les anciennes pratiques et méthodes nuisibles aux institutions de l'Etat et l'urgence d'opérer «une rupture avec les anciennes pratiques nuisibles aux institutions de l'Etat», à condition de «consacrer la bonne gouvernance» dans la gestion et définir les prérogatives des différentes instances.

«En finir avec les vieilles pratiques néfastes»

Bengrina à Relizane et Tiaret

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre 2019, Abdelkader Bengrina s'est engagé depuis Relizane à faire face à ceux qui veulent attenter à la sécurité de l'Algérie, mettant en garde contre d'«horribles plans» visant la déstabilisation du pays. «Nous ne pouvons retourner aux années 90, ni accepter un scénario similaire à ceux de la Libye et de la Syrie», a affirmé M. Bengrina, lors d'un meeting populaire, animé à la maison de la culture de la ville de Relizane, dans le cadre de la campagne électorale, en s'engageant «à dénoncer les parties tendancieuses impliquées dans le projet de report et du maintien du statu-quo».

"Préserver la Constitution et les Constantes de la Nation"

Pour le candidat du Mouvement El-Bina, «notre bataille aujourd'hui consiste à s'affranchir de la dépendance étrangère et à lutter contre toute manipulation de la Constitution et des constantes de la Nation». «Ni manque de

conscience, ni règlements de compte ou adhésion à des projets suspects» ne sont tolérés, a-t-il estimé. «Nous n'avons fait acte d'allégeance à personne. Notre unique allégeance est à notre patrie et au peuple, et nous ne tolérerons aucune atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie», a-t-il soutenu. Réaffirmant «son respect des principes et des opinions des Algériens, toutes obédiences confondues, concernant l'élection présidentielle», M. Bengrina a appelé à «barre la route aux ennemis du pays, parmi les pourvoyeurs de la bande et ses relais».

"Pour la récupération de l'argent détourné"

Depuis Tiaret, le candidat s'est engagé à oeuvrer à «la récupération des fonds détournés vers l'étranger», par les individus impliqués dans la corruption, et à «la préservation de leurs entreprises en vue de protéger les emplois». Pour lui, «la dissolution des entreprises nationales et leur attribution aux privés après le licenciement de

leurs travailleurs étaient la source même de la corruption», affirmant que cette politique conduit à l'échec de l'Etat. A ce propos, il a promis d'oeuvrer, s'il était élu président de la République, au maintien des entreprises dont les propriétaires sont impliqués dans des affaires de corruption, afin d'éviter le chômage à leurs travailleurs, ajoutant que «si leur culpabilité est prouvée pour corruption, j'œuvrerai à la récupération des fonds qu'ils ont détournés vers l'étranger». Affirmant être «le candidat du peuple», Bengrina a clamé «je ne suis ni le candidat de l'Armée ni celui du Hirak, mais je fais partie de ceux qui sont sortis lors du Hirak», avant de promettre la satisfaction des revendications (du Hirak) «dès le 13 décembre prochain», s'il était élu président de la République. «Je suis le candidat de la nouvelle génération et j'aspire à l'édification d'une Algérie nouvelle sans renoncer pour autant à notre authenticité» (...), a-t-il soutenu avant de poursuivre «nous n'avons de conflits avec aucune partie, nous sommes un



seul peuple avec la même religion et langue et nous avons un seul pays, voulu par nos Chouhada». Par ailleurs, M. Bengrina a accusé des parties, sans les nommer, de vouloir ternir sa réputation en l'accusant de corruption, promettant de répondre en déviant de lourds dossiers.

Il a déclaré, à ce propos, «je n'ai jamais fait partie de la bande et ma présidence est connue de tous». Lors du meeting, le président du Parti national algérien (PNA), Youcef Hamidi, a apporté le soutien de sa formation politique à M. Bengrina qui est a-t-il dit «l'homme de l'étape à venir».

Mihoubi plaide depuis Tamanrasset pour le développement de l'activité économique et les échanges commerciaux

meeting populaire animé à la maison de Culture de la capitale du Hoggar dans le cadre de sa campagne électorale.

A ce propos, il a appelé au développement du commerce entre les wilayas frontalières et les pays voisins et à la promotion des manifestations économiques dans les wilayas du Sud à l'image de la manifestation du Mougar abritée actuellement par la wilaya de Tindouf.

Le prétendant à la magistrature suprême du pays a indiqué que son programme électoratif prévoit la création de zones-libres aussi bien à Deb Deb (Illizi) qu'aux frontières avec la Mauritanie et autres, ce qui ouvrira «de larges horizons au commerce et aux opérateurs et industriels algériens pour acheminer leurs produits vers les marchés africains».

Le candidat s'engage, s'il était élu le 12 dé-

cembre prochain, à renforcer les potentialités agricoles dont recèle le Sud à travers de grands investissements dans ce domaine et à œuvrer au développement de l'activité de stockage et de commercialisation des produits agricoles à même de promouvoir «les exportations hors hydrocarbures».

Il a aussi promis de créer une «agence nationale pour le développement du Grand sud» qui sera chargée de concrétiser des projets économiques dans ces régions avec l'aide d'experts et de spécialistes, notamment issus de la région.

M. Mihoubi a dit que s'il remportait la confiance du peuple algérien, il s'emploiera à promouvoir les facteurs de développement dans le sud et le Grand sud, notamment par la poursuite de la mise en œuvre de projets infrastructurels d'envergure, à l'instar du projet de ligne ferroviaire

reliant Alger à Tamanrasset, la construction de nouvelles routes vers la bande frontalière de cette wilaya, et la réalisation de grands projets en matière d'exploitation du sous-sol de cette région riche en ressources naturelles.

Il s'est également engagé, en cas de victoire à la présidentielle, à ouvrir de nouvelles lignes aériennes vers les wilayas de l'extrême-sud.

Le prétendant à la magistrature suprême a, par ailleurs, salué le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la protection des frontières pour assurer la stabilité et la sécurité du pays.

Evoquant certains aspects de l'histoire de Tamanrasset, M. Mihoubi a rappelé que cette région qui a été un rempart pour l'Algérie «a contribué, grâce à la volonté de ses hommes et de ses moudjahidines, à la défense du pays et la préservation de son unité nationale».



Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Azeddine Mihoubi a plaidé, jeudi à Tamanrasset, pour le développement de l'activité économique et des échanges commerciaux dans les wilayas de l'extrême sud.

«De grandes opportunités existent pour le développement de l'activité économique et des échanges commerciaux dans les wilayas de l'extrême sud du pays telle que Tamanrasset, des wilayas constituant la profondeur de l'Algérie vers l'Afrique», a précisé M. Mihoubi lors d'un

Tebboune s'engage, depuis Constantine, à la criminalisation de l'emprise de l'argent sale sur les élections

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé, jeudi depuis Constantine, à la révision de la Constitution et du Code électoral et à «la criminalisation de l'argent sale dans les élections afin de concrétiser le changement».

Animant un meeting populaire à la salle Zénith (Constantine), dans le cadre du 5^e jour de sa campagne électorale placée sous le slogan «Engagés pour le changement, capables de le réaliser», M. Tebboune a déclaré «je m'engage, si je suis élu à la tête du pays, à revoir la Constitution pour la consécration de la séparation des pouvoirs et la consolidation des institutions, et pour favoriser la transmission du flambeau aux jeunes».

Il a affirmé, dans le même sens, qu'il s'enga-

geait également à la révision du Code électoral en vigueur pour mettre fin à l'emprise de l'argent sale sur les élections à travers sa criminalisation pour juguler le phénomène de l'achat de sièges aux Assemblées populaires élues. Rappelant que ce phénomène «a porté préjudice» au pays et empêché l'émergence de jeunes et de compétences nationales sur la scène politique, il a promis que la révision du Code électoral et de la Constitution, s'il était élu président, «sera confiée à des hommes de loi et aux acteurs de la société civile afin de concrétiser le changement escompté». Après avoir souligné «le triomphe» du Hirak du 22 février 2019 à torpiller le projet du 5^e mandat, «qui a failli faire basculer le pays dans le ridicule», Tebboune a estimé que «le départ de nombre de

figures de la scène politique a été le début d'une campagne d'assainissement». Evoquant la prochaine échéance électorale, Tebboune a affirmé que la tenue de la présidentielle en cette conjoncture précise, était «un impératif national» pour «sauver le pays des menaces qui le guettent et barrer la route aux tenants des complots». Tout en appelant au «respect des avis en faveur du boycott de la présidentielle», le prétendant à la magistrature suprême Abdelmadjid Tebboune a déclaré néanmoins que «nul n'a le droit d'empêcher ces concitoyens de voter», mettant en garde contre «les risques des transitions qui vont à l'encontre de la démocratie». Au volet économique, M. Tebboune s'est engagé à «remettre de l'ordre» dans les importations et à en finir avec



le phénomène des projets fictifs et la surfacturation. Le candidat a, par ailleurs, précisé que son programme électoratif comprenant 54 engagements «pose un diagnostic et propose un remède aux problèmes en matière économique, politique et sociale», affirmant qu'il «fera entrer l'Algérie dans une nouvelle étape en honorant les sacrifices des martyrs et en restant fidèle aux principes de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954».

ALGÉRIE - MONDE ARABE Eddalia exhorte depuis le Caire l'Organisation de la femme arabe à sensibiliser à l'impératif lutte contre la violence faite aux femmes



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a exhorté, jeudi depuis le Caire (Egypte), l'Organisation de la femme arabe (OFA) à «accomplir son rôle dans la sensibilisation à lutter contre toutes formes de violence faite aux femmes», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Présidant une réunion du Conseil exécutif de l'OFA, regroupant les ministres arabes chargés de la Condition de la femme, Mme. Eddalia a affirmé que cette organisation non gouvernementale (ONG) est «appelée aujourd'hui plus que jamais à accomplir son rôle crucial dans la sensibilisation à la lutte contre les violences faites aux femmes de type familial, sexuel, économique, politique, verbal ou même extrémiste». Lors de cette réunion, tenue en marge de la Conférence ministérielle de haut niveau sur «le renforcement du rôle de la femme au sein des sociétés post-conflits dans le monde arabe», la ministre a fortement invité l'OFA à «contribuer à la régulation des mécanismes nécessaires à la protection de la gent féminine lors des conflits armés déclenchés dans tout le périmètre de la région arabe». Mme. Eddalia a mis en avant, par ailleurs, l'impératif «de relancer le plan d'action propre à chacun des Etats membres pour mettre en exécution la résolution 1325 du Conseil de sécurité relative à la femme, la paix et la sécurité, appelant à la prise des mesures nécessaires à la protection de la gent féminine contre les violences en temps de conflits en évitant le déclenchement de conflits ou en participant à leur résolution».

Qualifiant cette rencontre «d'occasion pour l'échange de nouveautés que connaît le monde de la femme dans les pays arabes en passant en revue les différentes activités y afférentes tenues en 2019, et la mise au point des mesures à prendre pour orienter l'action de l'OFA», la ministre a estimé qu'il était grand temps de promouvoir la coopération entre cette ONG, la Ligue des Etats arabes et le système onusien, et de souffler plus de dynamique aux programmes de collaboration avec les différentes institutions régionales et internationales.

Pour Mme Eddalia, cette rencontre constituera une occasion «pour examiner les futures perspectives de l'OFA à travers le débat de ses orientations stratégiques de 2020-2025 et des programmes d'action de l'année prochaine en coordination avec les agendas du développement durable de la femme arabe à l'horizon 2030 et l'agenda «femmes, paix et sécurité», et de souligner le rôle de la femme arabe dans la lutte contre l'extrémisme, la violence et les idéologies d'exclusion».

A ce titre, la ministre a mis l'accent sur la nécessité de «trouver des mécanismes devant permettre à l'organisation de soutenir les efforts nationaux consentis par les pays membres en matière d'autonomisation économique et de réunir un climat plus sûr d'action pour les femmes dans l'objectif de réaliser leur autonomie économique dans leur pays et davantage de bien-être et de prospérité pour les communautés arabes.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT: Plusieurs projets de décrets exécutifs et des exposés concernant différents secteurs à l'ordre du jour

Le Gouvernement, réuni mercredi sous la présidence du Premier ministre, Nouredine Bedoui, a examiné et débattu plusieurs projets de décrets exécutifs et entendu des exposés concernant plusieurs secteurs, dont la poste et le numérique, l'agriculture et l'habitat, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

En premier lieu, le Gouvernement a examiné et adopté un projet de décret exécutif relatif à l'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'intégration professionnelle et sociale des diplômés.

Le Premier ministre a affirmé qu'il intervient en application des décisions du Gouvernement visant à régulariser la situation de l'ensemble des personnes intégrées au titre du Dispositif d'aide à l'intégration professionnelle (DAIP) qui demeurent en situation d'intégration jusqu'à la date du 31 octobre 2019 et dont le nombre s'élève à 456.791 cas. L'opération devant être accomplie suivant les facilitations décidées pour la concrétisation de cette décision dans les meilleures conditions.

Le gouvernement a retenu le programme de mise en œuvre suivant : - 160.000 bénéficiaires avant fin 2019, pour ceux ayant totalisé plus de 8 années d'activité effective.

- 105.000 bénéficiaires en 2020, pour ayant entre 3 et 8 années d'activité effective.

- L'intégration en 2021, date de la fin de l'opération, des bénéficiaires restants ayant moins de 3 années d'ancienneté et dont le nombre s'élève à plus de 100.000.

S'agissant d'une priorité nationale, le Premier ministre a chargé le ministre des Finances ainsi que l'ensemble des secteurs concernés par cette opération, de mobiliser toutes les ressources financières et humaines disponibles, pour la concrétisation de cette décision dans les meilleures conditions et dans les délais fixés.

Le Premier ministre a ordonné l'entame de la concrétisation immédiate de cette opération au niveau des Collectivités locales financièrement confortables, le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL) devant se charger du reste des cas, avec l'examen de l'éventuel recours à la solidarité inter-Collectivités locales.

Ensuite le gouvernement un exposé de la ministre de la Poste sur la situation de l'entreprise Algérie poste et son plan de développement. Intervenant en application de la décision du Premier ministre lors de la précédente réunion du gouvernement, cet exposé a mis en exergue le développement enregistré dans l'élargissement du réseau de bureaux de poste, qui compte 4000 bureaux. A l'issue de l'ex-



posé, le Premier ministre s'est réjoui du développement palpable réalisé par cette entreprise et la nette amélioration dans la qualité des services prodigués au citoyen notamment en matière de hausse du niveau de couverture postale qui a dépassé les moyennes arabe et africaine, avec un bureau de poste pour 10.000 habitants selon le classement de l'Union postale universelle en 2018.

Il a chargé les ministres respectifs chargés d'assurer les conditions de sa mise en œuvre. Le Gouvernement a aussi examiné et adopté un projet de décret exécutif portant déclassement des parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation d'unités de logements et d'équipements publics au niveau de certaines wilayas, présenté par le ministre de l'Agriculture.

A l'issue de cet exposé, le M.

Bedoui a souligné que cette mesure ne concerne que les terrains à faible valeur agricole et intervient en réponse aux demandes croissantes relatives à la réalisation de projets publics de développement notamment le parachèvement des programmes de logements AADL particulièrement le programme de la wilaya d'Alger.

Cinquièmement : Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de réalisation et de mise en exploitation du logement locatif promotionnel (LLP) présenté par le ministre de l'Habitat.

A cet effet, le Premier ministre a mis l'accent sur l'impératif d'introduire ce texte dans le cadre des travaux de l'atelier chargé d'examiner les mécanismes de mise en place d'une nouvelle stratégie basée sur l'ouverture du marché immobilier avec la contribution de tous les interve-

nants dans le marché à l'instar des promoteurs immobiliers publics et privés et les entrepreneurs expérimentés dans la réalisation des projets de logement.

Sixièmement : un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif N 96-132 du 13 avril 1996 portant définition des prix aux différents stades de la distribution de la farine et ses dérivés, présenté par le ministre du Commerce, pour une seconde lecture.

Dans ce cadre, et puisqu'il s'agit d'un produit vital, M. Bedoui a ordonné la mise en place, en urgence, d'une instance nationale indépendante de régulation des produits stratégiques notamment le blé et le lait, chargée essentiellement du contrôle et de la régulation, un dossier devant être à examiner dans le cadre d'un conseil inter-ministériel consacré à cet effet.

Le Gouvernement a ensuite adopté six (06) projets de marchés en gré à gré simple portant réalisation d'opérations d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement au profit des citoyens d'El Oued et d'Ouargla.

Intervenant à cette occasion, le Premier ministre a évoqué le phénomène de la montée des eaux récurrent dans certaines wilayas du Sud, en l'occurrence à Ouargla et El Oued, chargeant le ministre des Ressources en eau d'élaborer des projets de marchés avec des entreprises publiques, de présenter le dossier lors de la prochaine réunion du Gouvernement, d'effectuer une visite de travail et d'inspection dans ces deux wilayas et d'élaborer un rapport de visite.

Dans ce cadre, et afin de renforcer la prise en charge du dossier de l'assainissement au niveau de la wilaya de Ouargla, le Premier ministre a chargé le mini-

tre des Ressources en eau en coordination avec le ministre des Finances d'inscrire la réalisation des quinze (15) stations restantes manquant de couverture financière.

Le Gouvernement a ensuite adopté un projet de marché en gré à gré simple entre la Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger et la société COSIDER TP pour le parachèvement des travaux de renforcement de la piste d'atterrissage de l'aéroport d'Alger et ses annexes.

Dans ce cadre, le Premier ministre a affirmé que le parachèvement de ce projet est une priorité, notamment après l'entrée en service de l'Aérogare internationale d'Alger.

A l'ordre jour de ses travaux, le gouvernement a entendu un exposé du ministre de l'Intérieur sur l'état d'avancement des travaux des commissions chargées de permettre à tout citoyen de posséder, dans un délai de six (06) mois, le titre de propriété de son logement privé ou réalisé dans le cadre des programmes publics du logement.

En dernier point, un exposé présenté par le ministre de la Santé sur la mise en œuvre des décisions du Gouvernement, relatives au renforcement du système de prise en charge sanitaire au niveau du Sud et des Hauts-Plateaux.

A ce titre, le Premier ministre a mis l'accent sur l'impératif suivi de la mise en exécution de toutes les décisions sans exception aucune, en attendant de charger une commission composée des secrétaires généraux des ministères de tenir leurs réunions régulièrement au niveau des wilayas du Sud, afin de suivre de plus près l'exécution de ces décisions et l'élimination de toutes éventuelles contraintes.

COMMUNICATION:

M. Rabehi inaugure un centre de la télévision algérienne à Tindouf

Un Centre de l'entreprise nationale de la télévision algérienne a été inauguré jeudi à Tindouf par le ministre de la Communication, Porte parole du gouvernement, et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi.

L'inauguration de ce nouvel organe audiovisuel, qui vient renforcer le paysage médiatique national, coïncide avec la manifestation économique-commerciale internationale «Mouggar» qu'accueille actuellement Tindouf, et traduit la place de l'Algérie dans la région, a indiqué le ministre à cette occasion.

«La participation d'un bon nombre de pays du voisinage à cet événement économique-commerciale, reflète l'engagement de l'Algérie à la consolidation des liens de coopération, de solidarité et de bon voisinage dans la région», a souligné M. Rabehi, ajoutant que l'Etat a donné, à travers l'événement du Mouggar, un signal sincère de l'intérêt qu'il attache aux rapports avec son voisinage et de son souci de doter la région de l'ensemble des conditions d'une vie décente.

La participation de nombreux opérateurs de ces pays voisins aux côtés de leurs homologues algériens à cette manifestation, qui raffermira la solidarité avec ces pays, est de



nature à réunir les conditions de stabilité et de développement dans la région, a-t-il poursuivi. Mettant en exergue son rôle attendu pour la valorisation et la promotion des potentialités de cette région frontalière, M. Rabehi a indiqué que le centre de la télévision de Tindouf est confié à des jeunes de la région qui ont reçu préalablement une formation au niveau des stations de la télévision algérienne. Ceci, en plus de l'impact positif

qu'il ne manquera pas de susciter sur l'impulsion de la dynamique de développement dans la wilaya de Tindouf qui renferme d'importants atouts, a estimé le membre du Gouvernement, rappelant que les programmes arrêtés par les pouvoirs publics reflètent la détermination à accompagner le développement de cette wilaya et sa prospérité. Le nouveau centre de la télévision algérienne à Tindouf est constitué de trois ailes (rédac-

tion, montage et administration), selon la présentation fournie à la délégation ministérielle. Poursuivant sa visite, le ministre s'est rendu au siège de la radio locale, où il a insisté sur le rôle important attendu des médias nationaux dans l'accompagnement du processus électoral que connaît le pays. M. Rabehi s'est enquis des différentes activités de cette radio et écouté un exposé sur le projet de réalisation d'un nouveau siège pour lequel a été mobilisé un financement de 100 millions DA. Le projet en question, qui couvre une superficie de 4.600 m², dont 1.390 m² bâtis, est composé de trois studios (production, diffusion, et réserve), en plus d'une aile de rédaction et d'une autre pour l'administration, selon sa fiche technique. Le ministre de la Communication, Porte parole du gouvernement, et ministre de la Culture par intérim poursuit sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection d'autres structures relevant des secteurs de la Communication et de la Culture.

Rabehi : «Le poste frontalier Mustapha Benboulaïd, un facteur d'attrait des investissements dans la région»

Le ministre de la Communication, Porte parole du Gouvernement, et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a indiqué, vendredi à Tindouf, que le poste frontalier algéro-mauritanien «Mustapha Benboulaïd» allait constituer un facteur d'attrait des investissements dans la région.

S'exprimant lors de sa visite du poste, le ministre a affirmé que ce dernier «constituera un facteur d'attrait des investissements sur cet axe reliant Tindouf à la Mauritanie voisine, à la lumière de la détermination des directions de l'Algérie et de la Mauritanie de raffermir leurs liens de solidarité et de coopération dans tous les domaines».

«Il existe un cadre juridique organisé pouvant être exploité par les opérateurs économiques dans leurs démarches et visant à consolider les liens de solidarité et les relations commerciales entre les deux pays», a souligné M. Rabehi.

Il a salué, à ce propos, «les efforts des différentes institutions sécuritaires opérant au niveau de ce poste frontalier, qui de par la formation spéciale qu'elles ont reçue, sont à même de sécuriser le pays contre toute atteinte, notamment à

travers la contrebande et les trafics d'armes et de drogues».

Et de rassurer, dans ce contexte, que «le poste frontalier en question dispose d'équipements, de techniques et de spécialistes aptes à déjouer ces formes de criminalité et à assurer la sécurité du pays». «Ce poste est en mesure d'immuniser les deux pays frères et de consacrer l'action commune entre les corps sécuritaires qui y opèrent aux côtés des Douanes des deux pays, et ce au service de leur stabilité et sécurité, en plus de renforcer les échanges économiques et commerciaux et de faciliter les circulations des personnes entre les deux pays», a ajouté le ministre.

Selon les données fournies à la délégation ministérielle, le poste frontalier «Mustapha Benboulaïd» a permis, depuis son ouverture en août 2018, de fluidifier la circulation des personnes et d'accroître le flux des échanges économique-commerciaux bilatéraux.

Il a enregistré 52 opérations d'export en 2018 pour dépasser les 130 opérations d'exportation en 2019, a-t-on précisé. M. Rabehi a fait savoir que le Gouvernement «souhaite que les opérat-

eurs économiques, tout en veillant à leurs intérêts et ceux des populations des régions frontalières, contribuent au renforcement des liens de coopération et de solidarité entre les deux pays frères».

Sur un autre registre, et répondant à des questions de la presse sur le traitement des médias nationaux du processus des élections présidentielles, M. Rabehi a relevé que «les textes la concernant ont été définis par l'autorité qui en a la charge, selon des conditions connues de tous», avant de souligner que «les médias qui ont eu l'honneur de recevoir les candidats, et même le président de l'ANIE, se conforment jusque là dans leurs démarches aux critères arrêtés de transparence et de démocratie».

Au terme de cette tournée de travail de deux jours dans la wilaya de Tindouf, le ministre de la Communication, Porte parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, visitera une exploitation agricole privée au périmètre de «Oued Mehya», où il est prévue une action symbolique de plantation d'arbustes d'arganier, une espèce sylvoicole répandue dans la région.

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE OLÉICOLE NATIONALE

Prévision de production de 100 millions de litres d'huile

Une production de 100 millions de litre d'huile d'olive est attendue à travers le territoire national durant la campagne oléicole 2019/2020 et dont le coup d'envoi officiel a été donné jeudi à partir de Tizi-Ouzou par le ministre de l'Agriculture du développement rural et de la pêche (MADRP) Cherif Omari. M. Omari qui a effectué une visite de travail dans la capitale du Djurdjura, a annoncé que cette production sera réalisée sur une superficie d'environ 500.000 ha.

Il a souligné que cette année la campagne s'annonce bonne grâce aux conditions climatique favorables et à une impor-

te productivité d'olives. Le choix de Tizi-Ouzou pour lancer la campagne nationale oléicole est dicté par sa place parmi les premières wilayas productrices d'huile d'olive, une wilaya qui est aussi connue pour son savoir-faire, sa culture oléicole, son potentiel oléicole et sa maîtrise de la filière, a-t-il indiqué. Il a rappelés les programmes engagés par son département ministériel pour étendre la culture oléicole vers les régions des Hauts plateaux et du Sud et qui ont permis de renforcer la production oléicole nationale qui augmente annuellement faisant de l'Algérie un des premiers pays producteurs d'huile d'olive. «Grâce aux efforts des

agriculteurs et au soutien de l'Etat, le verger oléicole national a connu une extension de 170.000 ha assurant de bons rendements, ces dernières années s'est-il réjoui. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou la récolte de cette campagne s'effectuera sur un verger en production d'une superficie de 34.406 ha.

Il est attendue une récolte de 917.801 quintaux d'olive qui donneront, grâce à un rendement évalué à 20 litres/quintal, une production prévisionnelle de 18.248 millions de litres d'huile, selon la chargée de la filière oléicole Samia Hadjih.

L'olive de table et l'huile d'olive algériens sont des produits de qualité et grâce aux

investisseurs qui fournissent beaucoup d'effort pour mettre ce produits aux normes internationales, les produits oléicoles algériens ont toutes leurs chances pour s'imposer sur le marché international. Le MADRP poursuivra la valorisation et le développement de l'exportation des produits oléicoles, a souligné le ministre en observant que l'huile d'olive algérienne qui «est un produit de qualité et bio, est exportée», ajoutant que son département œuvre à renforcer cette exportation dans le cadre des mesures de promotion des exportations des produits agricoles tout en encourageant la consommation locale d'huile d'olive.

tant que possible.

BANQUES PUBLIQUES: Loukal : « Application du programme de réforme le 15 décembre prochain »

L'application du programme de réforme des banques publiques et de leur gouvernance, débutera le 15 décembre prochain, a annoncé, jeudi à Alger le ministre des Finances, Mohamed Loukal.

«Nous avons entamé la réforme des banques publiques qui doit, impérativement, passer par la réforme de la gouvernance. Le programme de réforme va être mis en œuvre à partir du 15 décembre prochain», a indiqué M. Loukal en marge de la cérémonie d'installation du nouveau président de la Cellule de traitement du renseignement financier, Sid Ahmed Saïdi.

Arrêté par le gouvernement, ce programme de réforme va être mis en œuvre à partir du 15 décembre prochain et sera finalisé lors des Assemblées générales, prévues en juin 2020, a expliqué le ministre.

Cela va permettre, a-t-il poursuivi, d'impliquer «des administrateurs indépendants pour participer en tant que membres au sein des Conseils d'Administration des banques publiques pour plus de transparence».

Ces administrateurs, une fois sélectionnés, vont permettre, au sein des six banques publiques, d'adopter une nouvelle gouvernance dans le cadre de la réforme des organes de gestion pour plus d'efficacité et plus de transparence, selon le ministre. La réforme des organes de gestion va également permettre de «mieux déterminer les responsabilités au sein de ces banques et, surtout, libérer l'esprit d'initiative chez les dirigeants», a-t-il soutenu.

FINANCES: M. Ahmed Saïdi prend ses fonctions de nouveau président de la CTRF

M. Ahmed Saïdi a pris, jeudi à Alger, ses fonctions de nouveau président de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), en remplacement de M. Abdenour Hibouche. Intervenant lors de la cérémonie d'installation, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a félicité le nouveau président de la CTRF pour ce nouveau cap dans sa carrière, après avoir occupé le poste de contrôleur général des finances au niveau de l'inspection générale des finances, l'exhortant à «ne ménager aucun effort au service de l'amélioration de l'image de l'Algérie en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme».

Le ministre a rappelé, dans ce sens, les défis qui attendent la CTRF en 2022 avec l'évaluation de la politique nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par Le Groupe d'action financière (GAFI) et par le Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFIMOAN).

En 2009, l'évaluation avait conclu à la conformité de la politique de l'Algérie aux normes internationales, aux conventions internationales et aux recommandations du GAFI ainsi qu'aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

M. Loukal a salué, en outre, les efforts consentis, par le président sortant Abdenour Hibouche durant ses deux mandats, tant au niveau national qu'international à travers des actions importantes qui ont grandement contribué à la promotion de l'image de l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en coopération avec les organisations internationales et nationales spécialisées. Durant cette période et grâce à ces efforts, l'Algérie a pu s'adapter aux exigences de la lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, a-t-il ajouté.

Il a rappelé, à ce propos, que «l'Algérie ne figure pas sur la liste noire des pays non coopératifs en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et c'est là, le résultat de l'adaptation de notre dispositif juridique et organisationnel en la matière».

Evocant l'adhésion de la CTRF, en 2013, au groupe EGMONT qui regroupe les Cellules de Renseignement financier de 138 pays, le ministre a précisé que cette adhésion a favorisé un meilleur échange de renseignements.

Pour sa part, le nouveau président de la CTRF, Ahmed Saïdi a affirmé qu'il ne ménagera aucun effort pour relever ces défis, exprimant sa reconnaissance pour la confiance placée en lui pour assumer ces nobles missions.

SOUK AHRAS: Raccordement de 20 mechtas au réseau d'électrification rurale dans diverses communes de la wilaya

Vingt (20) mechtas réparties sur 9 communes de la wilaya de Souk Ahras, ont été raccordées à la fin du mois d'octobre dernier, au réseau d'électrification rurale, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la concession de distribution de l'électricité et du gaz, Tahar Bezghoud.

Inscrit dans le cadre de la généralisation de l'alimentation en cette énergie et l'amélioration du cadre de vie de la population du monde rural, tout en contribuant à assurer leur fixation dans leurs zones d'origine ce raccordement a concerné 233 habitations a précisé à l'APS le même responsable.

Les mechtas «El Bir», «Remal Lehsan», «Medjan El Heddad» et «Bouchahda» relevant des communes de Tifach, de M'daourouch, de Mechroha, d'Ouillan, de Henancha, d'Ouled Idriss, d'Ain Soultane et de Zouabi, ont figuré parmi les régions à caractère rural, ciblées par cette action, a détaillé la même source.

Le programme tracé par cette concession, a souligné le même directeur, se poursuivra pour toucher les deux (2) autres mechtas «Fedj Lebyad» et «El Houam», situées respectivement dans les localités de Henancha et de Tifach où pas moins de 50 familles vont bénéficier des bienfaits de cette énergie propre.

Afin de dynamiser le secteur agricole, répondre aux besoins des agriculteurs et raccorder les zones éloignées au même réseau, une enveloppe financière dépassant 830 millions DA, inscrite au titre du fonds commun des collectivités locales (FCCL), a été réservée dans la wilaya pour l'approvisionnement en électricité de nouveaux groupements d'habitation, a indiqué M.Bezghoud. Il a encore affirmé que la concrétisation de ces opérations contribuera à l'augmentation du taux de couverture en électricité à 97% à l'échelle locale, ce qui permettra à cette wilaya frontalière, d'occuper les premières places, au niveau national, dans ce domaine. Les différents investissements publics mobilisés, ces dernières années dans la wilaya de Souk Ahras, ont permis d'alimenter 150 mechtas de plusieurs localités en électrification rurale parmi un total de 242 zones rurales programmées, ayant nécessité la mise en place d'un montant financier de l'ordre de 120 milliards DA, ont rappelé de leur côté les services de la wilaya. Ces budgets d'investissement, a-t-on signalé, ont contribué à l'approvisionnement de nombreux groupements dépourvus auparavant de cette énergie à l'instar des mechtas de Sersouf (100 familles) dépendant de la localité de Henancha et de Merah El Boul (30 familles) dans la commune d'Oued Keberit. Il est à noter que le programme d'aide à l'habitat rural a déployé des efforts importants pour le raccordement de milliers d'habitations, en électricité dont la majorité des mechtas des localités difficiles d'accès dont celles d'Ain Zana, Ouled Moumene, Khedara, Ouled Idriss, Mechrouha et Henancha.

TAMANRASSET: Remise de titres et de clefs de 93 logements du programme AADL-2 à leurs bénéficiaires

Les titres et les clefs d'un total de 93 logements du programme AADL-2 ont été remis à leurs bénéficiaires dans la commune de Tamanrasset, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

L'opération a concerné la remise des titres et clefs de 52 logements et la remise des décisions d'attribution de 41 autres en attendant la finalisation en cours de leurs travaux, a-t-on précisé.

Ce quota de logements s'inscrit dans le cadre d'un programme de 200 unités de logements relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) dont a bénéficié la wilaya, selon la même source.

WILAYA D'ALGER: Signature de marchés pour le raccordement au réseau de gaz et d'électricité

La wilaya d'Alger a signé jeudi avec le groupe Sonelgaz, des marchés d'une enveloppe d'un milliard DA pour le raccordement au réseau d'électricité et de gaz de plus de 17.000 foyers à travers le territoire de la wilaya.

La cérémonie de signature de ces marchés s'est déroulée en présence du ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, le Président directeur général (P-dg) du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras et des directeurs de distribution de la société de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA).

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Énergie, a affirmé qu'une enveloppe d'un milliard DA a été allouée à cette première étape de l'opération de raccordement au réseau d'électricité et du gaz qui touchera plus de 17.000 foyers algérois.

Le première étape sera réalisée dans un délai de trois (03) mois avec des compétences locales, a-t-il mis en avant, ajoutant que le taux de raccordement en électricité à la capitale «dépassera 98%».

Dans le cadre du parachèvement des projets et des opérations de raccordement au réseau de gaz et d'électricité, un budget supplémentaire d'un milliard DA a été enregistré au titre du budget de l'exercice 2020.

De son côté, le wali Abdelkhalek Sayouda a fait savoir que les services de la wilaya avaient effectué une opération de recensement de l'ensemble des agglomérations, des Haouchs et des quartiers de la capitale n'ayant pas encore connu des opérations de raccordement au réseau électrique et de



gaz, déterminés à travers 32 communes sur un total de 57 communes dans la capitale.

Le wali a relevé, à ce titre, que l'opération aura un impact positif, en ce sens qu'elle permettra d'éradiquer le phénomène de raccordement anarchique au réseau électrique et de doter les habitants et les équipements publics.

A son tour, le directeur de l'énergie de la wilaya d'Alger, Ali Benyakhlef a passé en revue l'essentiel des statistiques portant sur l'opération dans sa première étape qui englobera le rac-

cordement au réseau d'électricité et de gaz et concernera plus de 7.989 habitations au réseau de gaz à travers 30 communes à Alger (10 circonscriptions administratives), ainsi que le raccordement de plus de 10.600 habitations au réseau de gaz naturel, ayant été recensées à travers 32 communes (11 circonscriptions administratives).

Le même responsable a également indiqué que ces projets permettront d'augmenter le taux de couverture en gaz naturel dans la capitale, qui passera de 76% actuellement à plus de 80%.

TISSEMSILT: 4 communes pilotes choisies pour concrétiser un programme d'étude de la qualité des oeuvres scolaires

Quatre communes pilotes de la wilaya de Tissemsilt ont été choisies pour concrétiser le programme d'étude de la qualité des prestations fournis aux élèves des écoles primaires, a-t-on indiqué dans un communiqué de la cellule de communication des services de la wilaya.

Les communes de Ammari, Lazharia, Sidi Abed et Beni Lahcen ont été choisies par une équipe du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire chargée du projet de création de l'Office national des œuvres scolaires à travers les wilayas du pays, lors d'une rencontre qui a regroupé les



élus locaux, les représentants du secteur de l'éducation et des parents d'élèves, a-t-on précisé. L'étude, qui

sera lancée prochainement sous la supervision d'experts du Centre national des analyses et des études sur la

population et le développement local, porte sur la concrétisation du principe d'approche participative avec l'implication de tous les intervenants au champ éducatif (les associations de parents d'élèves et autres associations actives dans le domaine éducatif, des citoyens des communes précitées, les directions de l'administration locale et de l'éducation).

Le projet de création de l'Office national des œuvres scolaires vise à assurer une prise en charge optimale des écoles primaires en améliorant les prestations (cantines, transport, hébergement et chauffage, ...).

LAGHOUAT: Plusieurs projets de développement lancés à Sidi-Makhlouf et El-Assafia

Plusieurs projets de développement, tous secteurs confondus, ont été lancés, au titre de différents programmes de développement de 2019, dans les communes de Sidi Makhlouf et d'El-Assafia pour l'amélioration du cadre de vie général, selon les services de la wilaya de Laghouat.

La commune de Sid-Makhlouf s'est vu accorder des projets de raccordement du lotissement (500 lots) aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, d'aménagement et de l'approvisionnement de la cité Chahid Guetticha-Mohamed en eau potable à

partir d'un château d'eau de 300 m3.

Pour répondre aux attentes de la population locale, il est relevé également la mise en service du réseau de gaz naturel pour 800 foyers, réalisés en deux lotissements, dans le cadre des programmes de l'habitat rural.

Le secteur de l'éducation dans la commune d'El-Assafia a bénéficié d'une opération d'extension de l'école primaire Chahid Yousfi-El Mechri, en plus d'une autre de réhabilitation et d'équipement d'une cantine scolaire et l'aménagement de la cour et d'autres servitudes. L'on relève également,

dans le cadre de la promotion de l'investissement à El-Assafia, l'accompagnement des projets productifs au niveau de la zone des activités (9 ha), où le wali de Laghouat, Abdelkader Bradai a insisté, lors d'une récente tournée d'inspection, sur la nécessité d'accorder toutes les facilités aux promoteurs locaux.

Bien qu'elles soient à vocation agropastorale, les deux communes offrent aussi des potentialités prometteuses d'investissement dans le domaine du tourisme.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER: Démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de véhicules

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel international, composé de 9 individus, spécialisé dans le trafic de véhicules et le faux et usage de faux des dossiers administratifs, a indiqué, jeudi, un communiqué de ce corps de sécurité.

Traité par la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Cheraga, l'affaire en question concerne également des délits d'abus de fonctions par la délivrance de documents administratifs officiels en violation des lois, a précisé la même source, relevant que l'enquête a été déclenchée suite à une information faisant état de réception, par une commune à l'est d'Alger, de plusieurs demandes d'immatriculation de véhicules par la même personne qui a pu avoir quatre (4) cartes grises à son nom. Afin d'enquêter sur la situation administrative et légale des véhicules en question, la brigade de recherches a mis sur pied un plan confirmant l'arrivée illégale des véhicules sur le territoire national, suite à quoi les membres de la brigade ont mis sous la main le suspect.

Après avoir arrêté le premier suspect au niveau d'une commune, les investigations poursuivies ont permis l'arrestation de huit (8) autres mis en cause, et la saisie d'une (1) carte grise falsifiée, une (1) police d'assurance, quatre (4) cartes grises, cinq (5) cartes



jaunes, trois (3) résidences, quatre (4) cartes d'identité biométrique, quatre (4) certificats de vente, une (1) copie du récépissé d'un dossier de véhicule, un (1) procès-verbal de contrôle technique et un (1) récépissé d'immatriculation, a-t-on précisé de même source. Après parachèvement des

procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné la mise en détention provisoire de trois (3) suspects, alors que les six (6) autres ont bénéficié d'une liberté provisoire, a conclu le communiqué.

EAU: Interruption de l'AEP à partir de dimanche prochain dans plusieurs communes de l'est et du sud de Bouira

L'alimentation en eau potable (AEP) sera interrompue à partir de dimanche prochain dans les communes de l'Est et du sud de la wilaya de Bouira, et ce en raison d'un arrêt technique de la station de pompage N1 (SP1) du barrage Tiledit, a expliqué jeudi l'Algérienne des Eaux.

«Cet arrêt technique de la SP1 s'explique par une intervention de la société Foremyd pour réhabiliter le complexe de production de cette station, dont les travaux dureront jusqu'à mardi prochain», a expliqué à l'APS la chargée de la communication de l'ADE, Mme Souad Khellife.

Selon les détails fournis par la même responsable, les communes concernées par l'interruption de l'AEP sont

Bouira, El Adjiba, Bechloul, El Asnam, Ath Laksar, Ath Rached, Bordj Khris, Mezbour, Taguedit, Ath Laâziz, Oued El Bardi, Haizer, M'Cheddallah, Ahnif, Ath Mansour et Chorfa. «Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'entretien des équipements et appareils de production et de traitement de l'eau au niveau du barrage de Tiledit, dont l'objectif est d'améliorer davantage la qualité de l'eau produite», a précisé Mme Khellife à l'APS.

Le barrage Tiledit, réalisé dans la commune de Bechloul, est d'une capacité de 167 millions M3.

Il alimente plusieurs communes de la partie sud et est de la wilaya de Bouira ainsi que cinq autres communes relevant de la wilaya voisine de Bordj Bou Arreridj.

GLISSEMENTS DE TERRAINS AU NIVEAU DU POLE URBAIN DE MÉDÉA: Achèvement de la 1^{re} phase de l'étude de stabilisation

La première phase de l'étude de stabilisation du flanc nord du pôle urbain de Médéa, sujet de glissements répétés de terrain, vient d'être achevée et soumise au Centre national d'études et de recherche intégrée du bâtiment (Cnerib) pour approbation, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'urbanisme, l'architecture et la construction (Duac).

Supervisée par le Laboratoire national de l'habitat et de la construction (Lnhc), l'étude de stabilisation permettra d'établir un diagnostic détaillé sur les causes à l'origine des glissements de terrains, enregistrés au niveau du pôle urbain de Médéa, en particulier le flanc nord où sont implantés plusieurs immeubles et infrastructures, et d'arrêter un plan d'action adapté à cette situation, a indiqué Riad Amouri.

Parmi les mesures préconisées par le Lnhc, en attente de validation, la réalisation de travaux de confortement du périmètre en question, au

moyen de pieux profonds, en mesure d'assurer la stabilité du sol, mais aussi, le drainage des eaux souterraines, dont regorgent cette partie de la ville de Médéa, de façon à éviter d'accroître le phénomène de glissement de terrain, a précisé ce responsable. En sus des opérations de boisements, menées depuis plusieurs

années sur place pour stabiliser le sol, toute intervention, qu'il s'agisse de travaux de terrassement ou d'aménagement, sont soumises, selon ce responsable, à une autorisation, soulignant que le but est d'arrêter les terrassements anarchiques, à l'origine, en partie, des glissements enregistrés au niveau de ce pôle urbain.

AÏN DEFLA : Un mort et 3 blessés dans un accident de la route

Une personne est décédée et trois (3) autres ont été blessées jeudi à Aïn Defla dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale (RN) 42 A, a-t-on appris de la direction locale de la Protection Civile.

L'accident s'est produit non loin d'un barrage de la Gendarmerie nationale dressé sur la RN 42 A menant de Hammam Righa à Boumedfaâ lorsque deux véhicules touristiques se sont heurtés frontalement, causant le décès d'une personne (25 ans) et des blessures plus ou moins graves à trois autres, âgées, elles, entre 21 et 33 ans, a-t-on indiqué. Les victimes ont été transférées vers la polyclinique de Boumedfaâ, a-t-on précisé.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie Nationale en vue d'élucider les circonstances exactes de cet accident.

INCENDIES EN MILIEU HOSPITALIER: Plaidoyer pour l'organisation périodique d'exercices d'évacuation

Des spécialistes en prévention des incendies ont plaidé, jeudi à Oran, pour l'organisation périodique d'exercices d'évacuation au sein des établissements sanitaires, dans le but de familiariser les personnels avec les consignes de sécurité et tester l'efficacité des dispositifs prévus en cas de sinistre.

Lors d'une journée de formation, organisée par l'Établissement hospitalo-universitaire «1er novembre 1954» au profit du personnel de la santé des différents établissements sanitaires de la wilaya, plusieurs intervenants ont souligné le manque d'exercices d'évacuation dans ces établissements de santé, appelant de ce fait «à mettre en place un plan pour l'organisation de ces exercices périodiquement».

Pour l'organisateur de cet événement, Maâmeri Moussa, coordinateur médical au service des consultations spécialisées de l'EHU, «la prévention est de mise car, nous sommes toujours choqués par ce qui s'est passé au niveau de l'hôpital d'El Oued, où 8 nourrissons ont perdu la vie suite à un incendie ayant ravagé le service de maternité en raison d'un court-circuit». «Il faudrait doubler nos efforts en matière de formation. C'est très important dans la mesure où certains agents manquent cruellement de connaissances par rapport à l'attitude à observer en cas d'incendie», a-t-il précisé.

Selon lui, aucune structure médicale n'est épargnée, l'incendie peut survenir dans n'importe quelle place et à n'importe quel moment, «d'où l'importance d'être parfaitement préparés», a-t-il noté.

Des exercices d'évacuation sont parfois organisés dans des établissements, mais ils ne sont pas réguliers.

«Nous voulons que cela le devienne dans les plus brefs délais», a-t-il fait savoir.

Pour l'enseignante en maintenance et sécurité industrielle à l'Université des sciences et de la Technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf», Nadia Dahmane, «la formation théorique n'est pas suffisante pour faire face aux risques d'incendie».

Des exercices de simulation d'incendies et d'évacuation sont plus que nécessaires dans toutes les structures hospitalières. L'objectif étant de familiariser l'ensemble des travailleurs avec les dispositifs d'alarme, de secours, de zones de rassemblement et ainsi de pouvoir se mettre en sécurité.

Aussi, avec ces exercices, «l'efficacité des consignes prévues en cas d'incendie pourrait être testée car, l'exercice révèle les lacunes et met en évidence les aspects auxquels il convient de s'attacher en priorité».

D'autres communications ont été présentées par des représentants de la protection civile sur les moyens de prévention des incendies et l'attitude à adopter face à un sinistre.

Une démonstration de secourisme sur l'évacuation des patients lors d'un incendie a également été présentée par la protection civile.

CHLEF: Découverte d'un squelette lors de travaux de creusement

Des ossements d'un squelette ont été découverts, en début de semaine, par un habitant de la commune de Tadjena (Chlef), durant le creusement de fondations pour construire sa maison, a indiqué, jeudi, un communiqué rendu public par la cellule de communication de la gendarmerie nationale de la wilaya.

Selon le document, des éléments de la gendarmerie nationale de Tadjena, ont effectué une intervention, suite au signalement de la découverte d'ossements d'un squelette durant le creusement de fondations pour la construction d'une maison, au lieu dit «Bokaât Tafrente» de la commune de Tadjena, pour faire le constat de la situation et procéder aux mesures nécessaires en pareils cas, est-il indiqué.

Selon les premières estimations révélées dans le même communiqué, il s'agit d'ossements humains datant d'une période ancienne.

Une enquête a été ouverte, à ce propos, sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Ténés, est-il signalé, par ailleurs.

Les ossements ont été transférés vers l'Institut national de la criminologie et de la criminalistique (INCC) de la gendarmerie nationale de Bouchaoui (Alger), en vue de déterminer l'âge et le sexe du squelette, notamment s'il remonte à l'époque coloniale, ou s'il date d'une époque plus récente, est-il souligné dans le même document.

ÉTATS-UNIS: Arrestation d'un homme qui tentait de pénétrer la Maison Blanche



Un conducteur a été arrêté, jeudi, lorsque les agents du Service secret des États-Unis (USSS) ont arrêté un véhicule suspect qui tentait de pénétrer sans autorisation dans la Maison Blanche, ont annoncé les autorités.

«Un véhicule non autorisé a tenté de pénétrer dans le complexe de la Maison Blanche en suivant un autre véhicule qui entraînait également par un des postes de contrôle du complexe extérieur», a indiqué l'USSS sur Twitter.

«Le véhicule a été stoppé, et l'individu concerné a été immédiatement placé en détention», a-t-il ajouté.

Le véhicule en question serait un SUV noir de marque Mercedes-Benz, immatriculé au Texas. On ne sait pas encore si les agents de l'USSS ont ou non découvert quelque chose de suspect à l'intérieur du véhicule.

Le SUV a cependant accumulé 1 355 dollars américains d'amendes de stationnement dans les rues entourant la Maison Blanche depuis le 10 octobre, a rapporté sur Twitter Sam Sweeney, un journaliste d'ABC7.

INONDATIONS AU CONGO: 50.000 personnes sinistrées

Au moins 50.000 personnes ont été sinistrées par des inondations provoquées par des fortes pluies, le long du fleuve Congo, conduisant le gouvernement congolais à décréter «l'état de catastrophe naturelle et d'urgence humanitaire».

«Les données, collectées par le ministère en charge de l'action humanitaire (...) précisent qu'environ 50.000 personnes, qui se trouvent dans les localités les plus impactées, à savoir celles situées le long du fleuve Congo, sont en état de détresse», a déclaré jeudi à la radio publique le ministre de la Communication, Thierry Moungalla, rendant public un compte rendu du conseil des ministres. Ces inondations ont occasionné des pertes en vies humaines, sans que les autorités ne précisent combien, ainsi que des dégâts matériels importants.

Dans sa livraison du jour, le quotidien gouvernemental Les Dépêches de Brazzaville, a fait état de trois morts à la suite des pluies ces derniers jours dans la seule capitale.

«Dénormes pertes de moyens de subsistance des populations (plantations, bétail, volailles, réserves alimentaires) et la recrudescence de certaines maladies» ont été aussi enregistrés, a ajouté M. Moungalla.

«Compte tenu de l'ampleur de cette situation, le gouvernement de la République déclare l'état de catastrophe naturelle et d'urgence humanitaire dans les départements de la Likouala, de la Cuvette (nord) et des Plateaux (centre)», a annoncé le ministre de la communication.

Au nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC) voisine, les autorités et les humanitaires ont annoncé le lancement vendredi «d'interventions massives» au profit de 300.000 personnes sinistrées par les inondations provoquées par la crue de la rivière Ubangi et des pluies.

Les deux Congo vivent depuis début octobre la grande saison des pluies qui ne connaîtra de répit que fin décembre, selon les prévisions des autorités de ces deux pays.

RUSSIE/VIOLENCES DOMESTIQUES: Des proches interpellent le ministre de la Justice

Des familles de victimes russes de «féminicides» ont interpellé vendredi le ministre de la Justice au sujet de son adjoint qui a minimisé l'ampleur du fléau des violences domestiques, récemment décriminalisées en Russie.

Les proches de quatre femmes tuées ont écrit au ministre Alexandre Konovalov pour qu'une enquête interne soit menée à l'encontre de son adjoint Maxime Galperine, a indiqué sur sa page Facebook l'association d'aide juridique «Zona Pravda», qui représente ces familles.

En cause, une note à l'adresse de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) dans lequel ce responsable estime «que l'ampleur du problème de la violence au sein de la famille et du foyer, sa gravité et l'étendue de son caractère discriminatoire envers les femmes en Russie, sont exagérées».

«Nous exprimons notre trouble profond après cette prise de position du représentant de la Russie auprès de la CEDH et demandons au ministre de la Justice de s'interroger sur les aptitudes de son adjoint», écrivent les familles des femmes tuées, selon Zona Prava. Le vice-ministre répondait, dans sa note, à des questions de la CEDH qui a condamné l'été dernier la Russie dans une affaire de violences conjugales. La juridiction épinglait ainsi le droit russe qui «ne reconnaît pas» ces violences et les autorités «réti-



centes à reconnaître la gravité du problème». La Russie a largement décriminalisé en 2017 les violences familiales et conjugales, une mesure approuvée à l'époque par le président Vladimir Poutine.

«Il y a sans doute un problème, mais il n'est pas à l'ordre du jour de l'administration présidentielle.

Nous ne nous occupons pas de telles questions», a déclaré Dmitri

Peskov lors de son point presse quotidien. Plusieurs affaires très médiatisées de violences domestiques ces deux dernières années ont conduit à une multiplication des appels à durcir la législation russe.

Une députée du parti au pouvoir, Russie Unie, souhaiterait introduire avant la fin de l'année une proposition de loi en ce sens, mais dit faire face à de fortes résistances.

IRLANDE: 16 migrants découverts enfermés dans une remorque d'un camion

Seize (16) personnes ont été découvertes enfermées dans une remorque d'un camion sur un ferry en provenance de France et en direction de l'Irlande, a rapporté jeudi la compagnie maritime Stena Line.

Cet incident intervient quelques semaines après la découverte des corps de 39 migrants vietnamiens dans un conteneur près de Londres.

Lors d'un autre incident mardi l'équipage d'un ferry de la compagnie DFDS a découvert 25 migrants dans un conteneur réfrigéré

dans un bateau se rendant en Grande-Bretagne.

Les 16 clandestins se trouvaient sur un ferry parti de Cherbourg, en Normandie, en direction du port irlandais de Rosslare.

C'est «lors d'une inspection de routine» mercredi vers zihoo, qu'un de nos employés a découvert 16 personnes dans une remorque scellée», a expliqué dans un communiqué Ian Hampton, directeur de la communication de la compagnie.

Selon lui, tous les passagers clandestins, dont la

nationalité n'a pas été précisée, semblent être en bonne santé.

La compagnie maritime dit avoir pris contact avec les autorités et les services d'immigration de Rosslare, le port irlandais où le navire doit accoster dans l'après-midi.

Depuis 2018, les tentatives de traversée de la Manche se sont multipliées.

Fin octobre, les corps de 39 migrants vietnamiens avaient été retrouvés enfermés dans un camion frigorifique près de Londres.

Le conteneur les trans-

portant était arrivé par un ferry en provenance de Zeebrugge, en Belgique.

Eamon Harrison, accusé d'avoir fourni le conteneur en question, a comparu jeudi devant un tribunal de Dublin, qui a examiné sa demande d'extradition émise par le Royaume-Uni.

Poursuivi pour 39 homicides involontaires, trafic d'êtres humains et aide à l'immigration illégale et blanchiment d'argent, M. Harrison devra de nouveau faire face au tribunal irlandais le 12 décembre, l'audience ayant été ajournée.

NIGER/INONDATIONS: Adoption d'un plan d'urgence pour répondre aux besoins des victimes

Le gouvernement nigérien a adopté un plan d'urgence couvrant la période 2019-2020 pour répondre aux besoins des victimes des différents chocs que le pays a connus cette année, a annoncé une source officielle à Niamey, citée par les médias.

Il s'agit d'un plan intérimaire constituant la réponse aux besoins nés des situations d'urgence aiguës et localisées dans le pays liées notamment aux différents inondations causées par la crue du fleuve Niger (ouest) et de la Komadougou (extrême sud-est), aux sécheresses dans les zones agricoles et pastorales et aux déplacements des populations pour insécurité, selon la même source.

Des rapports officiels ont révélé que les inondations liées aux crues exceptionnelles du fleuve Niger et de la Komadougou ont fragilisé 7.298 ménages dont 6.429 à Diffa (extrême sud-est), notamment dans les com-



munes de Mainé-Soroa, Chétimari, Diffa et Gaskéro.

Paradoxalement, dans la zone pastorale du nord du pays, ce sont des parcours pastoraux entiers qui sont nus de pâturages à cause des sécheresses localisées, exposant 60.000

ménages à des difficultés alimentaires et économiques.

A ces chocs naturels, poursuit la même source, s'ajoutent «des déplacements internes de populations de Tillabéri (ouest) et de Diffa, ainsi que l'arrivée massive de réfugiés du Nigeria dans la région de Maradi (sud), 6.116 élèves pour 101 écoles affectés par les fermetures d'écoles pour raison d'insécurité et 1.427 élèves dont 626 filles de 39 écoles du département de N'gourti (Diffa) qui ont suivi leurs parents suite au déficit fourrage».

«Le gouvernement ne ménage aucun effort pour apporter le secours d'urgence aux victimes de ces chocs tout en les aidant à reconstituer leurs moyens d'existence, en attendant le lancement du Plan de soutien (PS) annuel et du Plan de réponse humanitaire (HRP4)», a-t-elle assuré.

TAMANRASSET: Une campagne médicale militaire au profit des populations des zones enclavées de Silet

Des consultations médicales ont été entamées jeudi par des commissions médicales relevant de la 6ème Région Militaire de Tamanrasset au profit des populations des zones enclavées de la daïra de Silet (140 km Nord-ouest de Tamanrasset).

Retenue au titre des missions médicales militaires périodiques, cette initiative, menée avec le concours d'autres secteurs, vise à améliorer la prise en charge médicale des citoyens des régions éloignées, en mettant à leur disposition le matériel médical et les produits médicaux et pharmaceutiques nécessaires à une bonne prise en charge.

Le wali de Tamanrasset, Djilali Doumi, a souligné, lors du départ de la caravane médicale à partir du siège de la wilaya, que cette campagne contribuera à fournir des prestations médicales en se rapprochant au plus près des populations des zones enclavées, avant de faire l'annonce d'une caravane similaire qui ciblera d'autres régions enclavées.

Le lieutenant Aboubakr Barnous, un des officiers en charge de cette opération, a affirmé que «cette initiative médicale est de nature à raffermir les relations Armée-Nation et



permettre de s'enquérir de près de l'état de santé des populations dans les hameaux et localités éloignées et de les prendre en charge médicalement». La campagne prévoit, outre

les consultations, des opérations de vaccination pour enfants et femmes enceintes pour les prémunir de certaines pathologies, ont indiqué les organisateurs.

«VILLAGE MÉDICAL» À KHENCHELA: Engouement pour le dépistage du diabète

La manifestation «village médical» installée sur la place Abbas Laghrour dans la ville de Khenchela a été marquée jeudi par l'engouement des visiteurs pour les stands de dépistage et prévention du diabète, a-t-on constaté.

Des jeunes et des moins jeunes ont passé le test de dépistage et suivi avec attention les informations données par les médecins spécialistes sur la prévention, l'hygiène de vie et le régime alimentaire à suivre à titre préventif ou en cas d'atteinte par le diabète.

Mme Seghiri (65 ans) accompagnée de son fils a indiqué être venue de la commune d'Ouled Archach pour bénéficier spécialement de test après avoir ressenti de légers

étourdissements insistant depuis quelques jours.

Pour le directeur de wilaya de la santé, Fayçal Nemouchi, l'objectif de cette initiative est d'offrir aux citoyens la possibilité d'effectuer des diagnostics de dépistage du diabète et de suivre «des cours spontanés» sur cette maladie.

Le village offre aussi aux diabétiques l'occasion de rencontrer des spécialistes en endocrinologie, psychologie et diététique et de débattre avec eux des comportements à tenir pour éviter les fluctuations à risque de glycémie et mener une vie normale avec le diabète.

De son côté, Dr. Malek Lechekheb, président du bureau de wilaya de l'association médicale inter-

wilayas initiatrice de cette manifestation de trois jours, cette activité de sensibilisation s'articule autour du diagnostic et de la prévention du diabète chez les personnes âgées de plus de 35 ans. L'initiative permet aux visiteurs d'effectuer des mesures de leur glycémie, leur tension artérielle, leur poids et leur tour de ventre et de recevoir des informations sur cette maladie, a ajouté le même praticien qui a noté que les enfants se voient offrir la possibilité de s'exprimer sur cette maladie dans une démarche de sensibilisation interactive.

Un pavillon spécial encadré par des médecins et paramédicaux est réservé aux personnes chez lesquelles un taux de

glycémie élevée est détecté avant leur orientation vers le foyer du diabète ouverte à la polyclinique Hamou Bouchouareb du chef-lieu de wilaya.

Un examen de la rétine est assuré aux diabétiques durant ce «village médical» dans une démarche de prévention des complications du diabète affectant l'œil, a ajouté Dr Lechekheb.

Une rencontre de formation sur la sensibilisation médicale au profit de médecins généralistes et spécialistes a été encadrée en marge de cette manifestation par des praticiens du Centre hospitalo-universitaire de Constantine à la salle des conférences de l'établissement hospitalier public Ahmed Benbella.

MALADIES CARDIOVASCULAIRES: Les syndromes coronaires aigus, première cause de mortalité en Algérie

Les syndromes coronaires aigus se placent en tête des maladies cardiovasculaires causant le plus grand nombre de décès en Algérie, avec comme principal facteur de risque le tabac, a déploré, jeudi à Alger, le Président de la Société algérienne de Cardiologie, Pr Mohammed Chettibi. «Il existe un nombre important de personnes atteintes du syndrome coronaire aigu qui décèdent avant d'arriver à l'hôpital. C'est cette partie de l'iceberg qu'on ne voit pas. C'est sur ces patients-là, dont on ne connaît pas le nombre, qu'on veut agir», a déclaré à la presse le Pr Chettibi, en marge du 3ème congrès international de la Société algérienne de Cardiologie (CISAC).

Le spécialiste, par ailleurs Chef de Service de Cardiologie au CHU de Beni-Messous (Alger) explique qu'il s'agit de «travailler sur un système qui permettra aux malades souffrant de la pathologie coronaire d'arriver au bon moment et au bon endroit afin qu'ils puissent recevoir les traitements adéquats et être sauvés».

Interrogé sur la prévalence de la maladie, il fera savoir que le taux de mortalité intra-hospitalière frise les 7 %, alors que le registre de la Société algérienne de Cardiologie a identifié le tabac comme étant le principal facteur de risque, celui-ci étant présent chez près d'un patient sur deux atteint de syndrome coronaire aigu. L'hypertension artérielle ainsi que le diabète constituent également des facteurs de risque fréquents chez la population algérienne, avec respectivement 39.9 % et 35.2 des patients concernés, a-t-il ajouté avant de souligner que la prise en charge de la maladie coronaire «repose souvent sur une stratégie invasive en vue d'une revascularisation précoce».

Celle-ci étant associée à un traitement médical «intensif» pendant le séjour en hôpital ainsi qu'un traitement «préventif» post-hospitalisation.

De son côté, le Secrétaire général de la Société algérienne de Cardiologie, Mohamed Lamine Bouzid, a fait part de la publication «dans les prochains mois» des plus récentes statistiques liées aux pathologies cardiovasculaires en Algérie, une fois finalisé le Registre national ad hoc, avant de noter que la rencontre d'aujourd'hui sera axée, entre autres, sur la présentation des innovations technologiques en matière médicamenteuse, lesquelles sont destinées à la prévention des infarctus du myocarde (crises cardiaques), qui «souvent sont mortels», a-t-il noté. «L'Algérie est à jour s'agissant des données scientifiques et fournit des efforts pour l'être également sur le plan de l'acquisition des nouveaux dispositifs et équipements thérapeutiques, lesquels sont très coûteux», a-t-il précisé, insistant sur l'importance de «la prévention».

Celle-ci, a-t-il conclu, supposant de «traiter convenablement les facteurs de risque tel que le diabète pour lequel un nouveau traitement est en cours d'enregistrement en Algérie».

ORAN: Ouverture du 16^e congrès national de la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO) en présence de 400 participants

La seizième édition du congrès national de la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO) s'est ouverte, jeudi après-midi à Oran, en présence de 400 participants. Cette rencontre de deux jours regroupe des pédiatres, des résidents dans la spécialité, des médecins généralistes ainsi que des agents paramédicaux pour débattre des nouveautés dans le domaine et enrichir leur connaissances, a souligné le secrétaire général de la SPO, Mahi Henni Mohamed Amine.

Au programme de ce 16^e congrès national de pédiatrie, une quinzaine de conférences et une dizaine d'ateliers où seront abordés différentes thématiques, entre autres, l'épileptologie infantile, le diabète, les allergies, l'asthme, la méningite, par des spécialistes d'Algérie, de France, du Maroc et de la Tunisie, a-t-il indiqué.

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture de ce congrès, Pr Olivier Mouterde du CHU de Rouen (France) a mis l'accent sur l'oséopagie à éosinophiles, «une nouvelle maladie chronique de l'oséopagie, autrefois extrêmement rare, qui commence à se déclarer dans les pays industrialisés et risque de faire apparition dans les pays en développement».

GHARDAÏA: Plus de 1.970 victimes de piqûres de scorpion et deux décès en 9 mois

Au total, 1.974 personnes ont été victimes de piqûres de scorpion, dont deux décès (nourrissons), de janvier à fin septembre 2019 dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Les deux cas de décès ont été recensés dans la commune de Ghardaïa, où les victimes ont été piquées accidentellement à l'insu de leurs parents et n'ont pas été conduites vers un centre de santé à temps, a-t-on précisé.

La commune de Guerrara détient le triste record des piqûres de scorpions avec 598 cas, suivie des communes de Ghardaïa (525) et Métili (477), révèlent les statistiques de la DSP.

Le nombre de piqûres de scor-

pion et l'inoculation accidentelle de leur venin augmente en période estivale, a souligné le DSP, Ameur Benaïssa, attribuant cette situation au climat aride et à l'insalubrité publique et à la dégradation de l'environnement.

Les piqûres de scorpion continuent d'être un véritable problème de santé publique dans la wilaya de Ghardaïa, malgré la large densité de la couverture sanitaire de proximité répondant aux exigences de cas d'envenimation avec la disponibilité d'antidote (sérum) dans les différentes localités de la wilaya, a fait savoir le DSP.

Pour de nombreux praticiens de la wilaya, l'insalubrité publique, l'insuffisance de l'éclairage publique et le manque d'éducation sanitaire,

sont les principaux facteurs favorisant la prolifération de ces insectes venimeux dans les zones urbanisées et d'habitation.

Des responsables de bureaux d'hygiène des collectivités locales suggèrent, de leur côté, la mobilisation de fonds pour le ramassage et la collecte de scorpions durant la période de vacances, en associant les jeunes afin de réduire la population de cet insecte dangereux et permettre à l'Institut Pasteur Algérie de fabriquer le sérum anti-scorpion.

Seul l'hygiène du milieu environnemental et les actions d'éducation et de prévention, pour lutter contre ce fléau qui requiert une collaboration multisectorielle, peuvent réduire sensiblement le fléau, a précisé le DSP.

ALIMENTATION

Les bonnes habitudes à prendre quand on fait du sport

A quel moment s'alimenter, que doit-on manger après une séance de sport ? Olivia Meeus, diététicienne et nutritionniste, nous dit tous sur les pratiques à adopter quand on pratique une activité physique.

Dois-je manger avant mon entraînement ?

Dans le principe, si le dernier repas s'est terminé 3 à 4 heures avant la séance et qu'il était équilibré et suffisant, il n'y a pas besoin de manger à nouveau : les réserves d'énergie sont suffisantes. Donc si l'on déjeune à 13 heures et que l'on s'entraîne à 17 heures, une collation est superflue. En revanche, si l'entraînement se déroule vers 19 ou 20 heures, après le travail par exemple, on peut consommer un laitage et quelques fruits secs. Dans tous les cas, il ne faut pas se forcer à manger quelque chose par peur de faire un malaise : la véritable hypoglycémie est rare. Mieux vaut reprendre doucement l'activité et attendre de voir comment l'organisme se comporte face à l'effort.

Et si je m'entraîne entre

12 et 14 heures ?

En cas de séance pendant la pause déjeuner, on peut prendre une légère collation vers 11 heures (une pomme et/ou un laitage nature, par exemple)

pour éviter les coups de barre si le petit déjeuner est botaïn ou insuffisant. Dans tous les cas, on déjeune après (avant, cela surcharge l'estomac pendant l'exercice), d'un repas complet pour faciliter la récupération : légumes crus ou cuits, viande ou poisson avec un peu de matière grasse végétale, féculents complets, fruits. Et l'on s'hydrate bien, pendant, avant et après l'entraînement.

Puis-je prendre un en-cas après ?

Cela dépend de l'horaire de l'entraînement ! Si le repas est plus de 4 heures après la séance, par exemple si l'on s'entraîne en début d'après-midi, on peut consommer un fruit et/ou une tranche de jambon par exemple vers 16 ou 17 heures. En revanche, si le repas intervient dans les 2 heures qui suivent la séance, on attend sagement !

Les aliments de l'effort sont-ils tolérables ?

Boissons énergétiques, gels, barres de céréales pour sportifs

apportent essentiellement des sucres rapides en quantité et ne sont justifiés éventuellement que dans le cadre d'une activité intense quotidienne sur plusieurs heures (entraînement bi-quotidien en sport collectif, marathon, trekking...) où l'on recherche avant tout à réaliser des performances.

Quand on fait du sport pour mincir, il faut à tout prix les éviter et préférer les collations de type fruits, laitages non sucrés, oléagineux, tranche de jambon... couplées évidemment à de l'eau. Mais encore une fois, si les repas sont équilibrés et apportent suffisamment d'énergie à l'organisme, il n'y a pas besoin d'en rajouter !

Que faire en cas de rebond d'appétit après la séance ?

Il faut enrichir son assiette en fibres, c'est-à-dire augmenter la ration de légumes ou ajouter un petit bol de céréales complètes, germes de blé, mélanges de graines... qui vont avoir un effet rassasiant immédiat et durable, sans faire exploser le compteur calorique.



La junk food nous rendrait dépressifs

Est-ce que les hamburgers, les desserts sucrés, bref la junk-food, exacerbe une éventuelle propension à souffrir de dépression ? Des chercheurs australiens sont persuadés que oui.



Les membres de l'équipe du Dr Felice Jacka, de l'Université de Deakin, en Australie, ont décidé d'adopter une toute nouvelle thérapie, face aux patients qui souffrent de dépression. Pas question de tester un nouveau cocktail de médicaments. Pas question non plus de les faire parler de leurs soucis à la maison ou au travail. Non. Ensemble, ils vont parler de nourriture. Car selon le Dr Jacka, modifier leurs habitudes alimentaires pourrait être un bon moyen d'ouvrir la voie vers la guérison.

Selon elle, l'alimentation grasse et sucrée est tout aussi mauvaise pour l'esprit que pour le corps. Le résultat est une cascade de réactions dans le cerveau qui peuvent, chez certaines personnes prédisposées, déboucher sur une dépression.

Manger sainement permettrait de diminuer les médicaments

Bien que le lien ne soit pas encore prouvé, les Autorités sanitaires américaines à déjà pris

certaines mesures. C'est ainsi que le département américain de la défense finance actuellement un programme de livraison de colis d'aliments riches en nutriments aux vétérans de l'armée, pour voir si une alimentation saine peut réduire le taux de suicide chez les anciens soldats. Les patients du Dr Jacka poursuivront, bien évidemment, leur traitement médical. Mais le médecin pense qu'une alimentation saine pourrait éviter d'aggraver les symptômes, et, à terme, d'alléger les traitements médicaux. Des études précédentes ont déjà pointé du doigt une sorte de cercle vicieux : la dépression provoque une forme d'inflammation et une exacerbation du système immunitaire et l'inflammation fait le lit de la dépression. Or, une alimentation riche en gras et en sucre, provoque un stress oxydatif, donc une inflammation.

« Si nous arrivions à montrer le lien, cela expliquerait aussi pourquoi certaines personnes développent une forme de dépression alors que rien, dans leur vie, ne paraît les avoir affecté ».

23 novembre 2019

Autisme : une intervention dès 6 mois permettrait d'éliminer les symptômes par la suite



Une étude américaine confirme le bénéfice d'une intervention précoce sur les premiers signes d'autisme chez les nourrissons. Un diagnostic de l'autisme dès l'âge de six mois permettrait d'éliminer par la suite les symptômes de la maladie, d'après une toute nouvelle étude américaine, publiée dans la revue scientifique *Journal of Autism and Developmental Disorders*. Actuellement, la plupart des enfants autistes sont diagnostiqués à partir de l'âge de 3 ans, notamment quand un retard de langage se manifeste. Ici, les chercheurs de l'UC David

MIND Institute de Californie (États-Unis) ont choisi de s'intéresser à des enfants autistes de 6 à 15 mois. Ceux-ci présentaient des symptômes caractéristiques : la perte de contact visuel et de l'intérêt pour les interactions sociales, des mouvements répétitifs et un manque de communication.

Le traitement mis à l'essai chez les nourrissons fut alors « dérivé » par ceux qui passaient le plus de temps avec les bébés : les parents eux-mêmes. Avec l'aide et le soutien des thérapeutes, les parents ont veillé à favoriser au mieux les interactions avec l'enfant de manière à développer un intérêt chez le nourrisson.

Les parents tentaient alors de créer une routine sociale agréable pour l'enfant, dans le but d'accroître sa capacité d'apprentissage. Les interventions étaient axées sur l'augmentation des interactions parent-enfant, apportant sourires et réussissances au duo formé. L'utilisation de jouets pour soutenir l'attention de l'enfant était également à l'essai.

Six enfants sur sept sans symptômes à l'âge de 3 ans « Six enfants sur sept ont retrouvé leurs capacités d'apprentissage et de langage entre leur 2ème et 3ème anniversaire » se réjouit la professeure Rogers, auteure principale de l'étude.

« Et ces sont les parents, non les thérapeutes, qui ont permis cela, insiste la chercheuse, les parents sont avec leurs bébés au quotidien. Ce sont ces petits instants, lors du changement de couche, du repas, des jeux, des promenades, qui font les moments cruciaux de l'apprentissage pour ces bébés. Et seuls les parents peuvent en tirer tous les bénéfices. »

Si l'étude donne beaucoup d'espoir quant aux possibilités de traitements de l'autisme, elle met surtout en lumière la nécessité de développer un diagnostic précoce, avant la scolarisation de l'enfant, si l'on veut obtenir les meilleurs résultats.

Illustration: P. R.

RISQUE CARDIAQUE n'est jamais trop tard pour perdre du poids

La perte de poids, même temporaire, est bénéfique à tout âge et sur le long terme, selon une nouvelle étude.

On le sait, le surpoids et l'obésité aggravent le risque de maladies cardiovasculaires (hypertension artérielle, diabète, athérosclérose) les études nous l'assent suffisamment. Mais ce cercle vicieux devient-il un cercle vertueux quand il est pris à rebrousse-poil ? C'est la question que s'est posée le professeur John Deanfield de l'University College de Londres (UCL). Bonne nouvelle ! Le chercheur nous confirme dans la revue *Lancet Diabetes & Endocrinology* qu'il n'est jamais trop tard pour décider de se prendre en main. La perte de poids, peu importe l'âge où on décide à l'entreprendre, se répercute positivement sur le risque cardiaque. L'étude a examiné l'impact de changements de poids sur les facteurs de risque cardiovasculaire sur un groupe de 1 273 hommes et femmes britanniques, suivis depuis leur naissance en mars 1946. Les résultats montrent que plus l'excès de masse graisseuse (adiposité) est durable, plus les risques de problèmes cardiovasculaires plus tard augmentent. Jusque-là, rien de nouveau sous le soleil.

Il n'y a pas d'âge pour penser à sa santé

La suite est autrement plus intéressante : l'étude montre clairement que la courbe du risque cardiovasculaire a tendance à s'im-



verser et les marqueurs de santé s'améliorer pour chaque baisse de l'IMC gagnée. Les bénéfices cardiovasculaires s'observent sur le long terme. Pour les chercheurs, cette recherche apporte la preuve qu'il faut encourager les « stratégies de santé public

et d'amélioration du mode de vie des personnes en surpoids ou obèses à tous les âges ».

L'âge charnière où les femmes sont plus susceptibles de grossir est de 38 ans. Chez les hommes c'est à 44 ans.

Surpoids : les nouveaux facteurs de risque

Le mode de vie et les événements ponctuels seraient à l'origine des surpoids. Selon une étude dirigée par Judith Martin, affiliée à l'Inserm, réalisée grâce aux données de la cohorte Santé, Inégalités et Ruptures Sociales (SIRS) établies en 2005 dans l'agglomération parisienne, le fait d'avoir des enfants serait associé à un risque plus élevé de surpoids chez les deux sexes.

L'étude révèle que les facteurs associés à un risque plus élevé de surpoids chez les femmes seraient la nationalité africaine ou maghrabine des parents, le fait d'avoir des enfants et le fait d'avoir vécu une enfance malheureuse suivie d'une adolescence heureuse. À noter que le fait d'avoir vécu une séparation ou un divorce

serait associé à un moindre risque de surpoids chez les femmes. Chez les hommes les principaux facteurs liés à un risque élevé de surpoids seraient le fait d'avoir des enfants, le fait de vivre ou d'avoir vécu avec un ou une partenaire atteint d'une maladie grave et le fait d'être un ancien fumeur. En revanche, le fait d'avoir vécu le décès d'un conjoint et d'avoir eu une grave maladie avant 18 ans ne seraient pas des paramètres déterminants dans la prise de poids.

L'analyse montre que parmi la population francilienne observée, 36,4% des personnes étaient en surpoids, 27,6% en pré-obésité et 8,8% étaient obèses au moment de l'étude. Les hommes étaient plus concernés par le surpoids que les

femmes (41,1% contre 32,1%), alors que les femmes étaient plus nombreuses à présenter des signes d'obésité (9,7% contre 7,7% des hommes).

Cette étude s'est appuyée sur les données de la première vague de la cohorte SIRS constituée en 2005, visant à étudier les disparités sociales et territoriales de l'état de santé et du recours aux soins de la population francilienne. Cette cohorte est représentative de la population adulte francophone âgée de 18 ans et plus et réside à Paris et dans l'agglomération parisienne (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne). L'effectif de la cohorte retenu est de 3.023 personnes.

Hypertension : le soleil est-il le meilleur traitement ?

Une nouvelle étude pointe du doigt le lien entre l'hypertension artérielle et la carence en vitamine D. Et si le soleil permettait de faire baisser la tension ?

La vitamine D est-elle en passe de devenir la vitamine miracle de ce XXI^e siècle ? De plus en plus d'épidémiologistes étudient les relations entre les carences en vitamine D et le développement de certaines maladies. Selon des études récentes, un taux de vitamine D plus bas que la moyenne ouvrirait la porte à la dépression, augmenterait fortement le risque de fibrome utérin ou ferait le lit de la sclérose en plaques.

Et voilà que l'on apprend, par le biais d'une nouvelle étude de l'Université d'Australie du Sud, qu'un carence en vitamine D explique-

rait également pourquoi certaines personnes souffrent d'hypertension artérielle, un des risques majeurs de maladie cardiovasculaire. Mieux, pour ces personnes, il semblerait qu'une supplémentation en vitamine D, leur permettrait de se passer de médicaments anti-hypertenseurs. « Compte tenu des coûts et des effets secondaires associés aux médicaments anti-hypertenseurs, la possibilité de prévenir ou de réduire la pression artérielle et donc le risque d'hypertension avec de la vitamine D est une solution particulièrement attractive » a déclaré le professeur Elina Hyppönen de l'Université de l'Australie du Sud, principal auteur de l'étude.



ETHIOPIE:

Fusion de la coalition au pouvoir en un seul parti

Trois des quatre partis de la coalition au pouvoir en Ethiopie, établis sur une base ethnique, ont décidé, jeudi, de fusionner en un seul parti, a annoncé le Premier ministre Abiy Ahmed, qui avait initié ce changement.

Le nouveau parti créé pour succéder au Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (EPRDF) en vue des élections générales prévues en mai 2020, s'appellera le Parti de la prospérité, a indiqué M. Abiy.

«La décision unanime prise aujourd'hui (jeudi) de fusionner le parti est une étape cruciale pour canaliser notre énergie afin de travailler à une vision partagée», a déclaré le Premier ministre sur son compte Twitter.

«Le Parti de la prospérité est déterminé à renforcer et mettre en œuvre un système véritablement fédéral, qui reconnaisse la diversité et les contributions de tous les Ethiopiens», a-t-il ajouté. La décision a été prise à l'unanimité par le Conseil de l'EPRDF, car l'un des partis de la coalition, le Front de libération des peuples du Tigré (TPLF), avait choisi de boycotter la rencontre.

Le TPLF, qui pendant près de trois décennies avait dominé l'EPRDF, avant l'arrivée au pouvoir de M. Abiy en avril 2018, craignait que son influence ne soit encore plus diluée par la fusion. Fekadu Tesemma, un membre du Comité exécutif de l'EPRDF, a indiqué aux médias d'Etat que le programme du Parti de la prospérité avait été adopté jeudi et que son règlement intérieur serait discuté vendredi.

L'EPRDF avait été créé à la fin des années 1980 par les rebelles opposés au régime militaire-marxiste du Derg, dirigé par le dictateur Mengistu Haile Mariam (1974-1991).

Il a accédé au pouvoir en 1991 et a ensuite exercé un contrôle étroit sur l'Ethiopie pendant près de trois décennies.

LÉGISLATIVES EN GUINÉE:

Lancement des opérations d'enrôlement des électeurs

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) en Guinée, Salif Kébé, a lancé, jeudi, les opérations d'enrôlement de tous les électeurs guinéens, en prélude aux prochaines élections législatives, prévues pour le 16 février 2020, selon des médias locaux.

Durant près d'un mois, cette opération de recensement biométrique des électeurs guinéens se déroulera sur le territoire national et dans les 25 ambassades et consulats retenus à l'extérieur du pays, dans le but d'assainir le fichier électoral, qui comporte encore des imperfections, ajoutent les mêmes sources.

Selon le président de la CENI, des moyens considérables ont déjà été investis, des équipements de pointe ont été acquis et des ressources humaines de qualité ont été mobilisées, afin de réussir cette phase de révision de la liste électorale, pouvant faciliter le déroulement du scrutin du 16 février prochain.

Ainsi, il a invité les citoyens guinéens à se rendre de façon résolue devant les commissions administratives de révision des listes électorales et devant les kits biométriques pour se faire enrôler.

«Tous les guinéens en âge de voter sont concernés par les présentes opérations d'enrôlement», a dit M. Kébé, qui appelle tous les partis politiques, la société civile, les ONG, les structures décentralisées et déconcentrées de l'état à se joindre à cet élan de mobilisation et de sensibilisation pour relever ce défi.

«Je voudrais, si besoin en était, rassurer toutes les parties prenantes du très haut niveau de conscience et de responsabilité de la CENI face au présent processus électoral», précise Salif Kébé.

Le fichier guinéen compte plus de 6,5 millions d'électeurs inscrits.

44^E EUCOCO/SAHARA OCCIDENTAL:**«Toutes les options seront examinées lors du Congrès du Polisario, y compris la lutte armée»**

Le Premier ministre sahraoui, Mohamed Louali Akeik, a souligné, hier, à Vitoria-Gasteiz (Pays Basque), que «toutes les options concernant la poursuite de la lutte du peuple sahraoui seront examinées lors du Congrès du Front Polisario, prévu en décembre prochain, y compris la lutte armée».

Le Premier ministre sahraoui, a soutenu, lors d'une conférence de presse tenue avant l'ouverture des travaux de la 44^{ème} Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), que les 2000 congressistes vont discuter, du 19 au 22 décembre prochain, et aborder toutes les démarches afin d'élaborer une réponse adéquate à ce blocage du processus de paix de l'ONU.

«Toutes les options seront examinées, y compris la lutte armée», a déclaré M. Akeik, indiquant que «le blocage du processus de paix onusien est le résultat de l'intransigeance marocaine soutenue par la France et l'Espagne, au Conseil de sécurité de l'ONU». Le responsable sahraoui est revenu sur la récente résolution 2494 (2019) de l'ONU qui a prorogé d'une année le mandat de la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), soulignant que la poursuite de la situation actuelle est inacceptable, et que le Front Polisario va prendre des mesures décisives pour protéger le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

La résolution, présentée par les Etats-Unis, appelle les parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, à reprendre les négociations sous les auspices de l'ONU et sans préconditions, en vue de parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

La Déclaration de Madrid, tâche noire dans l'histoire de l'Espagne

Le responsable sahraoui est, égale-



ment, revenu longuement sur la faute historique de l'Espagne pour ce qui est de la décolonisation du Sahara occidental, appelant à l'«annulation immédiate des accords triparties de Madrid qui ont livrés les territoires sahraouis au Maroc et à la Mauritanie».

M. Akeik s'est en outre félicité du vaste élan de solidarité exprimé à travers toute l'Europe, mais aussi à travers le monde, avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour l'indépendance et l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, garanti par toutes les résolutions de l'ONU et du Conseil de sécurité.

Il a rappelé que des milliers de Sahraouis établis en Espagne et des membres d'associations de solidarité avec le peuple sahraoui dans diverses provinces ont organisé la semaine der-

rière une grande manifestation à Madrid pour exiger du gouvernement espagnol l'annulation de la Déclaration de Madrid qui reste une tâche noire dans l'histoire de l'Espagne.

M. Akeik prend part aux travaux de la 44^e Eucoco à la tête d'une importante délégation, composée de ministres et de représentants de différentes intuitions nationales, membres d'organisations de la société civile, députés et militants des droits de l'Homme des zones occupées du Sahara occidental.

Les organisateurs de cette Conférence ont affirmé que ce rendez-vous sera l'occasion pour lancer un appel à la communauté internationale qu'il était temps de mettre fin à l'injustice, l'illégalité et l'occupation marocaine, et d'ouvrir une nouvelle page de l'Histoire.

Plus de 500 personnes prennent part aux travaux de la Conférence à Vitoria-Gasteiz

Plus de 500 personnes prennent part, vendredi et samedi à Vitoria-Gasteiz (Pays-Basque), aux travaux de la 44^{ème} Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco).

«La ville de Vitoria-Gasteiz réunit toutes les conditions pour accueillir la 44^{ème} édition de l'Eucoco, et sera à la hauteur de cet événement international important, auquel on attend plus de 500 personnes, venues de tous les points de l'Etat espagnol et de l'étranger», a affirmé la Commission organisatrice sur son site internet. Prendront part à cet événement, qui sera

tenu cette année sous le slogan, «1975-2019, 44 ans de lutte pour l'Indépendance».

La Décolonisation du Sahara occidental, une garantie pour la Paix et la Stabilité dans la Région», des délégations algériennes représentant notamment l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (CNASPS). Côté sahraoui, le Premier ministre, Mohamed Louali Akeik y assistera accompagné du président du Conseil national sahraoui (Parlement), Khatri Adouh, et d'une importante délégation composée de ministres et

de représentants de différentes intuitions nationales, membres d'organisations de la société civile, députés et militants des droits de l'Homme des zones occupées du Sahara occidental.

A deux jours de l'ouverture des travaux de la Conférence, les organisateurs ont indiqué qu'un programme riche a été élaboré pour ce rendez-vous important de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour son indépendance, et sera, également, l'occasion pour lancer un appel à l'Etat espagnol pour assumer ses responsabilités historique, politique et morale envers

le peuple sahraoui. Dans ce sens, une Rencontre inter-parlementaire au Parlement Basque, en présence du Président du Parlement sahraoui, Khatri Adouh est prévue vendredi après-midi pour l'inauguration de cette Conférence.

Une autre rencontre entre les municipalités et les Députations Basques, et les autorités du Front Polisario, est également à l'ordre du jour.

Des interventions sont programmées, où les participants auront à débattre de «la situation du Conflit et perspectives du futur», au premier jour de la Conférence, a-t-on ajouté.

ETHIOPIE:

Le résultat du référendum des Sidama attendu aujourd'hui

La Commission électorale éthiopienne annoncera aujourd'hui le résultat du référendum d'autodétermination des Sidama, une ethnie du sud du pays, ont annoncé vendredi les médias d'Etat. La Commission électorale poursuit son travail de compilation des résultats qui seront annoncés samedi, a rapporté la radio-télévision Fana BC. Quelque 2,3 millions d'élec-

teurs étaient appelés à se prononcer sur la création d'une région autonome sidama, un scrutin à valeur de test pour la stabilité du pays.

Les observateurs s'attendent à un vote largement en faveur de la création d'une nouvelle région autonome, la 10^e de l'Etat fédéral éthiopien.

L'Ethiopie, deuxième pays le plus peuplé d'Afrique avec plus de 100 mil-

lions d'habitants, est actuellement divisée en neuf régions semi-autonomes dessinées sur les bases d'un fédéralisme ethnique.

Sa Constitution exige que le gouvernement organise un référendum pour tout groupe ethnique souhaitant former une nouvelle entité dans l'année qui suit sa demande.

ONU/PAIX: Guterres: une réconciliation réussie contribue à prévenir la résurgence de conflits

Une réconciliation réussie contribue à prévenir la résurgence de conflits et assurer la paix et la prospérité pour tous, a affirmé le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un récent débat au Conseil de sécurité sur «le rôle des processus de réconciliation dans le maintien de la paix et de la sécurité».

«Une réconciliation réussie contribue à éviter la répétition des conflits et à édifier des sociétés plus pacifiques, résilientes et prospères, en particulier à la suite de violences à grande échelle et de violations des droits de l'homme», a déclaré le responsable de l'ONU au cours du débat cette semaine au Conseil de sécurité.

Citant les exemples du Cambodge, du Rwanda, de l'Irlande du Nord et de la Bosnie-Herzégovine, il a rappelé que «les processus de réconciliation ont joué un rôle crucial dans la résolution des différends ethniques, religieux et politiques, permettant ainsi aux populations de vivre en paix».

«C'est un processus par lequel les sociétés peuvent passer d'un passé divisé à un avenir partagé», a-t-il noté. Promouvoir la réconciliation et mettre fin aux cycles de l'impunité font partie intégrante du travail des Nations Unies.

Les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité ont guidé les travaux de l'Organisation en soulignant que la réconciliation faisait partie d'une approche globale du maintien de la paix.

Mais la réconciliation «est un concept qui doit évoluer pour suivre la nature changeante des conflits et ne peut plus être confiné à ceux directement impliqués dans la guerre», estime M. Guterres.

«Les conflits d'aujourd'hui sont complexes et touchent les pays voisins et les grandes puissances», a-t-il expliqué. Aussi, «les inégalités sociales, économiques et politiques se creusent, amplifiées par la crise climatique et les nouvelles technologies. L'espace démocratique se contracte, alimentant les politiques identitaires, la discrimination, l'intolérance et les discours de haine», a-t-il mentionné.

«La réconciliation, partie prenante du rétablissement et de la consolidation de la paix -- Dans de nom-



breux pays à travers le monde, l'ONU s'emploie à intégrer des programmes de réconciliation dans les activités de rétablissement et de consolidation de la paix.

«Nos médiateurs et envoyés insistent sur des dispositions concrètes sur la nécessité du dialogue, du renforcement de la confiance et de la réconciliation dans les accords de paix», a encore déclaré Antonio Guterres, soulignant que les Nations Unies se sont également efforcées d'inclure dans les accords, conclus grâce à la médiation des organisations régionales en République centrafricaine et au Soudan du Sud par exemple, des dispositions devant permettre d'adresser les séquelles du passé.

Dans ce contexte, le Secrétaire général a salué la nouvelle politique de justice transitionnelle de l'Union africaine, «un cadre qui tient compte de la complexité de la violence de masse tout en respectant les traditions locales de réconciliation et de justice», a-t-il soutenu. «Nous avons toujours souligné

l'importance de la justice transitionnelle et nous fournissons également un appui technique aux processus nationaux qui contribuent à l'apaisement collectif», a-t-il indiqué dans ce contexte, citant entre autres l'exemple du Yémen où l'ONU offre son expertise afin de faciliter le développement de dialogues nationaux. A travers le monde, les Nations Unies soutiennent des processus de justice transitionnelle menés au niveau national et centrés sur les victimes. En Gambie, par exemple, l'ONU a apporté un appui essentiel au développement de la Stratégie nationale globale de justice transitionnelle et de la Commission vérité, réconciliation et réparations. La réconciliation demeure toutefois un processus complexe, a reconnu le chef de l'ONU.

«Créer un climat de confiance et de compréhension entre anciens ennemis est un défi extrêmement difficile à relever». «Une réconciliation réussie est donc à la fois un but et un processus», a-t-il conclu.

CHILI: Nouveaux incidents violents au Chili lors de manifestations

Des manifestants ont pillé et incendié jeudi des boutiques dans un centre commercial de Santiago et de violents incidents ont aussi eu lieu à Valparaiso (centre) et à Antofagasta (nord), alors que la crise sociale au Chili dure depuis plus d'un mois.

Plusieurs dizaines de personnes ont manifesté devant le centre commercial Arauco à Quilicura, dans le nord de Santiago, pour protester contre des tortures que des policiers auraient infligées à de jeunes manifestants. Le rassemblement a débouché sur le pillage et l'incendie de plusieurs boutiques, a déclaré le maire de Quilicura, Juan Carrasco, sur la télévision 24 Horas. Des manifestations ont aussi eu lieu sur la plaza Italia, dans le centre de la capitale. Des dizaines de manifestants encagoulés ont affronté la police, qui a utilisé gaz lacrymogène et camions lanceurs d'eau. La violence a touché d'autres villes comme Antofagasta, dans le nord du Chili, où un automobiliste a renversé un groupe de manifestants et a pris la fuite, selon des images diffusées par une télévision locale. La police a indiqué que personne n'avait été mortellement blessé. Le conducteur s'est livré plus tard à la police. Des pillages de commerces ont aussi eu lieu à Valparaiso et à Concepcion (sud), où les manifestants ont ensuite été dispersés par les forces de l'ordre. Le mouvement de protestation sociale qui a débuté le 18 octobre est le plus important que le Chili ait connu en trois décennies. Vingt-deux personnes ont été tuées pendant ces manifestations.

PRÉSIDENTIELLE 2020: Le Démocrate Bloomberg s'enregistre auprès de la commission électorale

L'ex-maire de New York Michael Bloomberg n'a pas annoncé de candidature à la Maison Blanche, mais il a fait un nouveau pas dans cette direction jeudi en s'enregistrant auprès de la commission électorale fédérale.

Le milliardaire a déposé les papiers nécessaires à l'enregistrement d'un comité intitulé «Mike Bloomberg 2020», a confirmé une porte-parole de la commission (FEC). Un tel enregistrement est requis des candidats déclarés pour valider leurs dépenses de campagne, a expliqué la porte-parole, Judith Ingram.

Même si un candidat n'est pas déclaré, «à partir du moment où il commence à se comporter comme un candidat, c'est la chose prudente à faire», a-t-elle indiqué. Le septuagénaire, qui a dirigé New York de 2002 à 2013, a fait plusieurs pas depuis deux semaines vers une candidature à l'investiture démocrate, s'enregistrant notamment comme candidat dans les Etats de l'Alabama, de l'Arkansas et du Texas.

Son site internet, mikebloomberg.com, est aussi présenté comme «payé par Mike Bloomberg 2020».

Il avait assuré il y a 10 jours être «proche» de prendre une décision définitive.

S'il se décidait, son immense fortune - quelque 50 milliards de dollars - ferait de lui un candidat apte à chambouler la course, encore très ouverte avec 17 candidats prêts à défier Donald Trump en novembre 2020.

USA: Trump signe un compromis budgétaire pour éviter un «shutdown»

Le président américain Donald Trump a signé jeudi soir un compromis budgétaire temporaire adopté par le Congrès et courant jusqu'au 20 décembre, afin d'éviter la paralysie des administrations américaines, ou «shutdown». Malgré des mois de négociations, l'opposition démocrate et les républicains ne sont pas parvenus à s'accorder sur un budget à plus long terme, à cause de différends, notamment sur le financement du mur à la frontière avec le Mexique, grande promesse de campagne de M. Trump pour lutter contre l'immigration clandestine. Divisés par l'enquête en destitution lancée contre M. Trump par les démocrates à la Chambre des représentants, des élus s'inquiètent de leur capacité à parvenir à un accord budgétaire à long terme d'ici la prochaine date butoir du 20 décembre. La mesure provisoire a été signée par Donald Trump après avoir été approuvée au Sénat, contrôlé par les républicains, par 74 voix en faveur contre 20.

COLONISATION ISRAËLIENNE: Poursuite des réactions internationales, réunion lundi de la Ligue arabe

La déclaration du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, «légitimant» les colonies israéliennes, continue de susciter de vives réactions dont celle de l'Algérie qui a exprimé son rejet «total» des positions considérant les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires palestiniens comme «ne contrevenant pas au droit international», alors qu'une réunion d'urgence est attendue lundi à la Ligue arabe.

Dans un communiqué publié mercredi par le ministère des Affaires étrangères, l'Algérie a qualifié les positions américaines, de «violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité», précisant que «l'Algérie voit dans ces positions un nouvel obstacle de nature à saper les démarches visant à trouver une solution à la question palestinienne».

Tout en qualifiant les colonies israéliennes dans

les territoires palestiniens d'illégales, l'Algérie réaffirme, dans le communiqué, «son soutien inconditionnel au droit du peuple palestinien frère à l'établissement de son Etat indépendant sur les frontières de 1967 avec El-Qods comme capitale», et rappelle l'importance de l'Initiative arabe de paix découlant du Sommet de Beyrouth de 2002.

Avant une réunion du Conseil de sécurité (CS) de l'ONU sur le Proche-Orient, cinq pays européens membres du CS, ont assuré mercredi que leur position sur la politique de colonisation israélienne dans les territoires palestiniens occupés, y compris (El-Qods-Est), «est claire et inchangée».

Appelant Israël à mettre fin à toutes les activités de colonisation, conformément à ses obligations de puissance occupante, ces cinq pays, à savoir la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique et la Pologne, ont affirmé que

toute activité de colonisation «est illégale au regard du droit international», et «érode la viabilité» d'une solution à deux Etats et la perspective d'une paix durable.

La veille, la justesse de la cause palestinienne venait de remporter une nouvelle victoire au sein des Nations Unies, après le vote par l'Assemblée générale, d'une résolution en faveur du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Le vote a eu lieu, selon un communiqué du ministère palestinien des Affaires étrangères lors d'une session de la Troisième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU dans laquelle 165 Etats ont voté en faveur de la résolution, cinq ont voté contre et neuf se sont abstenus. Pour l'Autorité palestinienne, ce vote constitue une réponse immédiate aux remarques de Pompeo selon lesquelles les colonies israéliennes en Cisjordanie ne contredisent ni ne violent le

droit international».

Le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erakat, a déclaré aux journalistes à Ramallah, que la Palestine considérait cette annonce comme «nulle et non avenue» et prendrait des mesures contre cette déclaration américaine auprès des Nations unies et des tribunaux internationaux. Il a fait savoir que le président palestinien, Mahmoud Abbas, avait publié des directives pour contredire cette annonce au niveau international par plusieurs mesures, y compris en convoquant une réunion urgente des ministres arabes des Affaires étrangères, en saisissant le Conseil de sécurité des Nations unies, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU et la Cour pénale internationale sur la question des colonies, ainsi que la Cour internationale de justice (CIJ) sur la légalité de cette annonce.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITÉS
MINIMALES N° : / 2019
NIF : 099001019033631**

Programme : FGSC12019
Intitulé de l'opération : RENOVATION DES RESEAUX D'A.E.P DE LA COMMUNE D'ADRAR

Le Wali de la Wilaya d'Adrar, représenté par le directeur des Ressources en Eau de la Wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigences des Capacités Minimales en vue de :

Projet : **RENOVATION DES RESEAUX D'A.E.P DE LA COMMUNE D'ADRAR**
Lot n° 01 : **Rénovation du Réseau d'AEP alimentant le Château de la Cité Sidi Med Bekkebir**
Lot n° 02 : **Rénovation du Réseau d'AEP de l'Adduction de la route Reggane**
Lot n° 03 : **Rénovation du Réseau d'AEP de l'Adduction des Forages 6 et 7**
Lot n° 04 : **Rénovation du Réseau d'AEP de l'Adduction de Secteur Est**
Lot n° 05 : **Rénovation du Réseau d'AEP de l'Adduction de Tillilane**

CONDITIONS D'ELIGIBILITE POUR PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRE

- Avoir un Qualification en Travaux Hydrauliques Catégorie 04 ou plus. Activité Principale ou Secondaire Cours de Validité.
- Avoir déjà réalisés durant les 10 dernières années au moins des travaux similaires " Réalisation du Réseau d'A.E.P sur 1.000 ML "
- Avoir au moins " 01 Pelle Hydraulique et 01 Camions de 10 Tonnes "
- Avoir au moins " 01 Machine à Souder (Bout à Bout) "
- N'avoir aucun Projet avec la DREW d'Adrar ou Attributaire d'un Projet et dont les moyens Matériels et Humains sont évalués et notés dans le Projet en Cours ou Attribué

Les entreprises intéressées, ayant réalisées des projets de meme nature, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

La direction des Ressources en Eau de la wilaya d'Adrar,
Route de l'ancien Aéroport. ADRAR
Tel : 049.36.46.23 Fax : 049.36.46.22

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents légalisés, exigés par la réglementation en vigueur en deux enveloppes :

1. Le Pli du DOSSIER DE CANDIDATURE est composé des documents suivants :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Déclaration de Candidature dûment signée, cachetée et remplie.	01
02	Déclaration de Probité, dûment remplie, cachetée et signée.	01
03	Copie du Statut de l'entreprise en cas d'une Société.	01
04	Copie de la Délégation de Pouvoir ou de Signature en cas d'une Société	01
05	Copie du Certificat de qualification et de classification professionnelle en Hydraulique, catégorie 04 ou plus, activité Principale.	01
06	Copie des Attestations d'activités montrant les chiffres d'affaire, des Trois derniers exercices ou les Bilans Financiers (2015-2016-2017) visés par les services des impôts	01
07	Copie d'une Attestation de Solvabilité de la Banque	01
08	Liste des Moyens Matériels à mettre en œuvre au Chantier avec Précision du Nom de l'Engin, sa Marque et son Matricule	01
09	Liste des Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier par Précision du Nom de la Personne, son Grade et son Numéro d'Immatriculation de la CNAS	01
10	Liste des Références Professionnelles (Projets Réalisés) du soumissionnaire en matière de réalisation des travaux de Même Nature réalisés durant les Dix (10) dernières années (2017-2008), avec Précision de l'intitulé du Projet, son Montant, Date de l'ODS du Début des Travaux et Nom du Services Contractant, avec justification (les attestations de bonne exécution signées par les Services contractants)	01

2. Le Pli de l'OFFRE TECHNIQUE est composé des documents suivants :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Instruction aux Soumissionnaires signée, cachetée et paraphée par le soumissionnaire	01
02	Déclaration à Souscrire dûment signée, cachetée et remplie.	01
03	Décal + Planning des travaux	01
04	Mémoire Technique Explicatif et Justificatif des Capacités Technique du Soumissionnaire	01
05	Les Moyens Matériels à mettre en œuvre au Chantier avec justification (Carte grise + Assurances pour les moyens roulants, facture d'achat et PV de constant fait par un huissier pour les moyens non roulants)	01
06	Les Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier avec justification (diplômes + Attestations d'Affiliation de la CNAS)	01
07	Le Présent Cahier des Charges (CPS, CPC et CPT) dûment signé et cacheté	03

3. Le Pli de l'OFFRE FINANCIERE est composé des documents suivants :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Copie de la Lettre de Soumission dûment signée, cachetée et remplie.	01
02	Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli en Lettre et en Chiffre, Signé et Cacheté	p/Lot
03	Détail Quantitatif et Estimatif dûment rempli en Chiffre et en Lettre, Signé et Cacheté	p/Lot

Les Trois enveloppes seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES** »
(À ne pas ouvrir)

Projet : **RENOVATION DES RESEAUX D'A.E.P DE LA COMMUNE D'ADRAR**

Les offres seront déposées par **Porteur** à l'adresse suivante:
LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR
(Secrétariat du Directeur)
Adresse : Route de l'ancien Aéroport ADRAR

La Durée de Préparation des offres est à **VINGE ET UN (21) Jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP
La Date de dépôt des offres est fixée au **Vingt et unième (21^{ème})** Jour de la durée de Préparation des Offres avant 12H00.

La date d'ouverture des plis est fixée au **Vingt et unième (21^{ème})** Jour de la durée de préparation des offres à 14h30 au siège de la direction de l'hydraulique de la Wilaya d'Adrar.

En cas d'un jour férié, l'ouverture sera le jour suivant.
Les soumissionnaires sont invités et convoqués à assister à la séance d'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'ILLIZI
Cite 50/90 Z.H.U - ILLIZI

NIF : 0001 33019000 852

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°015/2019**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'ILLIZI lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Réalisation de 25/50/400/900 logements publics localifs type F3, d'une surface habitable de 66.70 m² du programme quinquennal (2010-2014), POS 01 commune de DEBDAB.

Les entreprises intéressées et qualifiées catégorie II ou plus- activité principale ou secondaire Bâtiment, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction générale de l'office - département maîtrise d'ouvrages -D.M.O-contre paiement de la somme 5.000,00 DA représentant les frais de reproduction, à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens de la presse nationale ou dans le B.O.M.O.P.

1. Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à 20 jours à compter de la première date de parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens de presse nationale ou dans le B.O.M.O.P.

2. Présentation des offres :

Les offres doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière .
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet du présent appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » et sont mises dans une autre enveloppe cachetée et strictement anonyme qui devra porter uniquement la mention suivante:

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.G.I DE LA WILAYA D'ILLIZI

«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°015/2019**

«Réalisation de 25/50/400/900 logements publics localifs type F3, d'une surface habitable de 66.70 m² du programme quinquennal (2010-2014), POS 01 commune de DEBDAB ».

3. Contenu de l'offre :**3.1. Dossier de candidature:**

- Déclaration de candidature remplie, datée portant la signature et le cachet du soumissionnaire.
- Déclaration de probité remplie, datée portant la signature et le cachet du soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, ou le cas échéant des sous-traitants.

*** A - capacités professionnelles :**

-Certificat de qualification et de classification

*** B - capacités financières :**

Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires.

*** C - capacités techniques :**

les moyens humains et matériels et références professionnelles.
- Une liste détaillée des moyens humains accompagnée des attestations d'affiliation à la CNAS, pour chaque employé, et copies des diplômes pour les cadres

- Une liste détaillée du matériel établie par huissier de justice et copie des cartes grise pour le matériel roulant.

- Références professionnelles: certificats de bonne exécution des travaux établis par des maîtres d'ouvrages (sociétés publiques) projets réalisés durant les 10 dernières années

Important : Toutes les pièces doivent être en cours de validité le jour d'ouverture des plis.

3.2. Offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, datée avec signature et cachet.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- le cahier des charges rempli, signée et cachetée, portant à la dernière page, la mention manuscrites* lu et accepté* ; cachet et signature du gérant ou personne habilité.
- planning de réalisation portant signature et cachet.

3.3. Offre financière :

- la lettre de soumission renseignée, datée portant signature et cachet.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, portant signature et cachet.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, portant signature et cachet.

Remarque :

- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine.
- Pour plus de détails sur le contenu de l'offre, les candidats doivent se référer au contenu et exigences définies dans le cahier des charges.

4. Dépôt des offres : La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres correspondant au 20^{ème} jour à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13H00.

Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat de la direction générale de l'office sis à l'adresse sus-citée.

5. Ouverture des plis : L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14H00 au siège de la direction générale de l'office salle de réunion. Si ce jour correspond à un jour férié ou de repos légal, l'ouverture aura lieu, le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Le présent avis d'appel d'offre tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister.

6. Durée de validité des offres : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 110 jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens de la presse nationale ou dans le BOMOP.

41^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA DU CAIRE : Deux films algériens en compétition

Deux longs métrages algériens «Parkours» de Fatima Zohra Zamoum et «Abou Leïla» d'Amine Sidi Boumediene sont en lice à la 41^e édition du Festival international du cinéma du Caire (Cairo International film festival +CIFF+) dont les festivités ont débuté mercredi soir, a indiqué la presse égyptienne.

Coproduction algéro-française, le long métrage de fiction «Parkours», réalisé en 2019, entre donc dans la compétition «perspectives du cinéma arabe», à côté de 11 autres films, tels que «Bik Enich» de Mahdi Barsaoui (de Tunisie), ou encore «Khartoum Offside» de Marwa Zein (Soudan). Tout commence dans une salle des fêtes, lieu principal du déroulement de ce film de 90 mn, où se rencontrent des profils distincts qui feront les acteurs de cette comédie dramatique. Réalisé aussi en 2019, «Abou Leïla» entre en compétition, parmi les sept (7) films sélectionnés pour remporter le prix «Se-



maine des critiques», à l'instar du long métrage espagnol «A job and a film» (Un trabajo y

una película), ou «Cendre noire» (Ceniza negra) de Sofia Quiros. Coproduction algéro-

franco-qatarie de 140 mn, «Abou Leïla» revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire de deux jeunes qui traquent dans le désert algérien Abou Leïla, un dangereux terroriste. Une sélection de long métrages comptant 150 films de 63 pays, dont le Mexique, invité d'honneur, est ouverte à la compétition de cette 41^e édition du CIFF. Créé en 1976, le festival international du cinéma du Caire est considéré comme un des plus anciens festivals dédiés au septième art dont le but de construire les ponts de communication à travers le cinéma, selon les organisateurs.

FESTIVAL DU CINÉMA LATINO AMÉRICAIN: «Cuban Network», d'Assayas, présenté en décembre à La Havane

Le film du réalisateur français Olivier Assayas «Cuban Network», sur l'histoire vraie d'un réseau d'espions cubains aux Etats-Unis, sera présenté en décembre à La Havane, à l'occasion du festival de cinéma latino américain, ont annoncé mercredi les organisateurs.

Coproduction entre la France, le Brésil, l'Espagne et la Belgique, «Cuban Network» («Wasp Network» en anglais), avec Penelope Cruz, Edgar Ramirez, Wagner Moura et Gael Garcia Bernal, raconte l'histoire vraie d'un groupe de cinq espions cubains installés à Miami (Etats-Unis) au début des années 1990. Condamnés en 2001 pour espionnage, ils ont été

libérés entre 2013 et 2014 et sont connus à Cuba comme les «cinq héros». Tourné en grande partie à Cuba au printemps dernier, le film était en compétition à la Mostra de Venise. Il sera montré sur l'île à l'occasion du festival international de cinéma latino américain, du 5 au 15 décembre, où il sera hors compétition.

Au total, 21 films seront en compétition pour cette 21^e édition. Fondé en 1979, le festival a connu son apogée à la fin des années 1980 et projetait alors quelque 500 films dans 88 salles de La Havane, dans lesquelles se pressaient un demi-million de spectateurs. Son budget a depuis été fortement réduit, crise écono-



mique oblige. La 41^e édition rendra notamment hommage au réalisateur italien Federico Fellini (1920-1993) et célébrera les 60 ans de l'Institut cubain du cinéma (Icaic, public).

PEINTURE Inauguration à Alger de l'exposition «Goya physionomiste»

Une exposition des dessins et de reproductions des œuvres physionomiste du célèbre peintre espagnol Francisco José de Goya, dédiée exclusivement à ses différentes représentations du visage humain, (1746-1828) a été inaugurée jeudi soir au Musée des Beaux-arts à Alger.

Organisée par l'Institut culturel Cervantès, cette exposition comporte une trentaine d'estampes originales, des dessins en petits formats, réalisées par Goya et qui représentent l'évolution de la physionomie dans son travail.

A partir de ses estampes originales de Goya, l'équipe de cette exposition a réalisé de grands formats scannés et réimprimés en effectuant des cadrages serrés sur les visages dessinés par l'artiste dans ces différentes œuvres. L'exposition intitulée «Goya physionomiste», qui se tient au salon carré du musée des Beaux-arts, vidé pour l'occasion, comporte trois importants types physionomie, animale, pathologique et dégradée, issues de recueils de gravures comme «Les désastres de la guerre» (réalisé entre 1810 et 1815) ou «Los Caprichos» (les caprices) réalisé entre 1796 et 1799.

Une première collection est dédiée aux estampes de physiognomie animale consistant à attribuer un comportement animal dominant à l'homme à travers un visage semblable à la tête de cet animal généralement inspiré par un trait de caractère ou un comportement.

Une deuxième collection porte les signes d'un travail de recherche très profond, physiognomie pathologique, qui consiste quant à elle à montrer et accentuer certaines expressions du visage qui ont pour origine des pathologies mentales. Les traits des visages peints par Goya montre l'agressivité, le déséquilibre, le désarroi ou encore le délire de ces modèles.

Une dernière collection est dédiée à la physiognomie dégradée qui s'apparente à une forme de caricature.

Ces trois formes de dessin physionomistes ont été développés plus tard par des artistes peintres et des photographes. Inaugurée jeudi, l'exposition «Goya physionomiste» est ouverte au public jusqu'au 15 décembre prochain.

MUSÉE La RDC inaugure aujourd'hui son grand musée national

La République démocratique du Congo (RDC) doit inaugurer samedi son grand musée national, renfermant quelque 400 œuvres montrant l'homme congolais dans son environnement actuel et ancien. Situé le long du boulevard «Triumphal», à côté de l'Assemblée nationale, le musée national de la République démocratique du Congo (MNRDC) a été construit par la Corée du Sud pour 20 millions de dollars. Havre de paix ouvert au public depuis juin, l'architecture du «MNRDC» isole le visiteur des bruits de la ville: portique d'accès avec galerie de colonnes, cour intérieure avec bassins, immenses portes coulissantes pour pénétrer dans les salles d'exposition, terrasse intérieure... Sur deux niveaux, les trois salles présentent un tout petit échantillon du riche patrimoine culturel et culturel congolais. Les quelque 400 œuvres sont rangées par grands thèmes (défis de l'existence, cycle de la vie, expression culturelle). Statuettes funéraires, masque en métal à l'expression profonde et mystérieuse, masque en bois aux grosses joues grotesques pour des rites d'initiation...: «Ces objets représentent le génie créateur du peuple congolais», résume le directeur général de l'Institut des musées nationaux (INM), Paul Bakua-Lufu Badibanga. «On a essayé de montrer l'homme congolais dans son environnement, actuel et ancien», ajoute-t-il. Ce musée qui se veut «national» fait la part belle à quelques uns des 400 peuples identifiés le long du fleuve Congo et ses affluents (Luba, Tshokwe, Pende, Kongo...). Le musée est un miroir des paradoxes de l'identité congolaise, pays-continents où persiste des réflexes communautaires («ethniques» ou «tribaux» disent les Congolais).

PATRIMOINE

Session de formation en décembre prochain sur la protection et la réhabilitation des forts de la ville d'Oran

Une session de formation sur la protection et la réhabilitation des forts de la ville d'Oran sera organisée à partir du 1^{er} décembre prochain, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de wilaya de la culture.

Cette session de trois jours s'inscrit dans le cadre du programme de formation initié par les ministères de la Culture et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en Algérie sur les stratégies de protection, d'aménagement et de ré-exploitation des forts de la ville d'Oran, a indiqué le chef de service patrimoine à la direction de la culture.

La session de formation

qu'abrera l'Institut culturel espagnol «Cervantès» à Oran sera encadrée par des spécialistes en patrimoine, dont des enseignants du département d'architecture de l'Université des sciences et technologies «Mohamed Boudiaf» d'Oran et des représentants de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, de l'Agence nationale de réalisation des grands projets culturels, de la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) et d'associations dont l'association «Bel horizon» de protection du patrimoine, a indiqué Djamel-eddine Barka.

La session, qui sera également animée par des experts internationaux en patrimoine, permettra de débattre de la situation

des forts, dont la date d'édification remonte à l'occupation espagnole, et des modalités de leur protection et restauration voire même leur classement comme patrimoine universel, surtout ceux classés monuments nationaux. La ville d'Oran comporte plusieurs forteresses remontant à plusieurs époques historiques répertoriés dans le «système de fortification ancienne de la ville d'Oran», a-t-on souligné, signalant le classement au patrimoine national cette année, pour la première fois, de cinq forts que sont «Santa Cruz» sur les hauteurs du mont «Murdjadjo», le Palais Hamra connu sous l'appellation «Rosalcazar» et les forts «Saint Grégoire», «San Pedro» et «San Santiago».

Décès du chanteur chaâbi Cheikh Liamine

Le chanteur chaâbi Cheikh Eliamine est décédé jeudi à Alger, à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né à El Harach en 1947, Liamine Haimoune de son vrai nom, s'intéressait dès son jeune âge aux rythmes andalous et chaâbis, attirant vite l'attention de Cheikh Mahmoud et Cheikh Abdelkader Ouchalla, deux anciens maîtres du genre, aujourd'hui décédés.

Durant son long parcours artistique en-

tamé durant les années 1960, Cheikh Eliamine s'était frotté à de grands noms de la musique chaâbi, à l'instar de Baba Dahmane et le Cardinal El Hadj M'Hamed El Anka qui l'intégra dans ses classes en 1966.

Le défunt avait rejoint ensuite l'orchestre de Amar El Achab, qu'il dirigera en 1975, après le départ du maître en France. D'autres rencontres avec, notamment, Mustapha Boutriche, Arezki Berkaoui, Rabah Kaouane et Mohand Rachid qui confia au défunt

plusieurs qçid inédits de l'époque, apporteront beaucoup à Cheikh Eliamine, faisant de lui une des références sûres de la chanson chaâbi. Au début des années 2010, le défunt avait pris part à l'aventure de l'orchestre El Guosto, avec notamment El Hadi El Anka, Abdelmadjid Meskoud, Abdelkader Chercham, Robert Castel et d'autres. L'enterrement du défunt aura lieu vendredi après midi au cimetière d'El Alia, à Alger.

APS



MONDIAUX-2019 DE PARA-ATHLÉTISME: Bernaoui encense la sélection algérienne auréolée de 16 médailles

Les athlètes de la sélection algérienne de para-athlétisme, auréolés par une moisson de 16 médailles, dont deux en or, aux Mondiaux-2019 de la discipline (7-15 novembre à Dubaï), sont de «grands champions» qui prouvent à chaque rendez-vous international leur «dévouement pour la patrie» et leur «passion pour le sport», a assuré jeudi soir à Alger le ministre de la Jeunesse et Sports, Abderaouf Bernaoui.

«C'est un grand honneur de récompenser notre sélection nationale de para-athlétisme qui s'est distinguée lors des derniers Mondiaux avec une moisson de 16 médailles (2 or, 8 argent, 6 bronze). Félicitations aux athlètes médaillés, qui sont de grands champions reconnus à travers le monde entier, et grand bravo à leurs entraîneurs, qui les accompagnent durant toute la saison», a déclaré Bernaoui lors d'une cérémonie en l'honneur de la sélection nationale de para-athlétisme, organisée au Centre international des conférences «Abdelatif-Rahals», en présence de membres du gouvernement.

«Le dévouement et la persévérance de ces athlètes, qui sont des exemples à suivre dans tous les domaines, nous encourage à redoubler d'effort pour fournir toute l'aide nécessaire aux athlètes de l'handisport, pour progresser, et décrocher le maximum de médailles lors des prochaines olympiades paralympiques, prévues en 2020 à Tokyo (Japon)», ajoute le ministre.

Le premier ministre Nourddine Bedoui a également adressé un message de félicitations aux champions algériens, lu en son nom par le Directeur de cabinet du premier ministre, Abdelhakim Chater, et a encouragé les para-athlètes algériens à se dépasser pour décrocher d'autres succès.

Pour encourager les champions algériens, le Gouverneur algérien a attribué des récompenses financières à tous les athlètes médaillés lors des Mondiaux de Dubaï.

Avec total de 16 médailles (2 or, 8 argent, 6 bronze), la sélection algérienne a terminé la 15e place au classement général des Mondiaux-2019, sur un total de 122 pays participants.

La multiple championne du monde, Nassima Saïfi, qui a battu le record du monde au lancer de disque (F56/57), s'est dite très honorée par cette cérémonie, déclarant que les médailles décrochées à Dubaï sont des cadeaux pour tous les Algériens.

«C'est avec une immense fierté et un grand honneur que je porte les couleurs de l'Algérie sur les podiums internationaux. Je vais continuer à travailler pour décrocher d'autres médailles et ainsi rendre fier le peuple algérien», a assurée la médaillée d'or au concours du lancer de disque (F56/57) et d'argent au lancer de poids (F56/57).

Pour sa part, Lahouari Bahlaz, sacré au club F32 et médaillé d'argent au lancer de poids (F32), s'est dit «très heureux» de participer à cette cérémonie, qui l'encourage à persévérer pour décrocher d'autres distinctions à l'avenir.

«L'objectif, maintenant, ce sont les Jeux paralympiques de Tokyo, où la concurrence sera plus rude. Mais je reste confiant de nos capacités à aller défier les meilleurs», a-t-il déclaré.

Plus de 1.400 athlètes issus de 120 pays, dont 22 Algériens, ont pris part au rendez-vous de Dubaï, qualificatif aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020.

APS

KARATÉ-DO : Après l'or mondial, Anis Helassa rêve des JO

Ayant réalisé un «rêve d'enfant» dans une discipline qui le passionne depuis ses 4 ans, le karatéka Ayoub Anis Helassa, récent champion du monde juniors au Chili, voit désormais grand et vise les Jeux Olympiques (JO) de Tokyo-2020.

Rencontré à la salle omnisports d'El-Mansoura (Constantine), Helassa (-55 kg) a déjà repris ses entraînements et l'or qu'il a remporté à Santiago, pourtant en proie à une grave crise sociale depuis plus d'un mois qui a fait plusieurs morts, semble lui donner des ailes.

«Cette victoire au Championnat du monde me donne énormément de confiance pour aborder les prochaines compétitions nationales et internationales dans les meilleures conditions possibles», a déclaré l'athlète du Club Mostakbel de Constantine à l'APS.

Et d'ajouter : «La médaille olympique demeure la plus prestigieuse de toutes les distinctions et mon ambition est grande pour la décrocher» et inscrire son nom dans l'histoire en tant que premier Algérien champion olympique en kumité.

Les grands débuts de Helassa sur la scène internationale ont eu lieu en 2018 lors du Championnat méditerranéen à Antalya (Turquie) où il a décroché la 2e place, ainsi qu'une médaille de bronze au Championnat arabe à Tunis (Tunisie), auxquelles s'ajoutent plusieurs titres nationaux, notamment en catégorie minimes.

Le jeune prodige de 16 ans ambitionne, à court terme, de s'illustrer aux Championnats locaux puis au niveau continental, tout en gardant à l'esprit son objectif principal,



pal, les Olympiades de Tokyo-2020, où le karaté fera son apparition pour la première fois dans l'histoire des Jeux.

«S'entraîner quotidiennement, travailler ardemment et redoubler d'efforts pour se perfectionner sont les conditions que je m'impose pour disputer toutes les compétitions qualificatives aux JO d'été», relève-t-il.

Et de revenir sur son sacre mondial : «Le Championnat du monde au Chili était une compétition très rude qui a connu la participation de plus de 1.500 karatékas.

J'ai réussi à remporter la finale grâce notamment au travail psychologique du sélectionneur national, consistant à trouver le juste équilibre entre la ferveur et l'usage des techniques», soulignant par la même occasion toute l'aide qu'a pu lui apporter le

sélectionneur Tarek Adnan ainsi que les conseils précieux de son entraîneur au Club Mostakbel de Constantine, Tabet Skander.

La distinction «contagieuse» d'Anis Helassa

Au Club Mostakbel de karaté-do, où le champion constantinois évolue depuis sa tendre enfance, l'or mondial ramené de Santiago, dans un climat tendu en raison de la crise sociale, semble donner des ailes à toute l'équipe.

«Le titre décroché par Anis au rendez-vous mondial a changé énormément de choses au club, à commencer par l'enthousiasme grandissant qu'il a provoqué chez ses coéquipiers et les autres entraîneurs pour redoubler d'efforts avec l'ambition de représenter leur club sur la scène internationale», té-

moigne le coach Skander Tabet. Et de poursuivre : «Au Club Mostakbel, des athlètes comme Sayad Aya, Amina Boufenara, Krouech Mahdi, Kasimi Mahdi, Hamdouche Fares et Boukharou Cherif constituent l'espoir de cette discipline et peuvent aller très loin avec un bon encadrement et les moyens nécessaires pour permettre de fixer très haut la barre des défis». Le technicien se félicite aussi qu'au Club Mostakbel Constantine, des efforts «colossaux» ont été déployés pour passer de l'amateurisme et du sport de plaisir au professionnalisme dans le karaté-do.

«Nous avons œuvré à faire éclore les compétences des jeunes talents et au fil des jours, on a découvert des athlètes aux qualités de futurs champions et Helassa en est un», poursuit-il avec fierté.

VO VIETNAM:

La Fédération algérienne passe sous l'égide de la World Federation

La Fédération algérienne de Vo Vietnam (FAVV) a décidé d'activer et d'exercer ses missions sous l'égide de l'instance mondiale de cet art martial, la World Federation of Vo Vietnam (WFVV) dont les modes de compétition et règlements sont aux normes internationales, a révélé le président de l'instance algérienne, Rabie Aït Medjber.

«Dorénavant, nous coopérons uniquement avec la World Federation of Vo Vietnam et non plus avec la Fédération internationale (FIVV).

La raison est que la WFVV a mis en place des règlements officiellement reconnus et adoptés par 120 pays membres, issus de tous les continents», a indiqué Aït Medjber à l'APS.

La Fédération algérienne active actuellement «dans un climat serein» avec la WFVV et «organise avec sa collaboration, des passages de grades et des stages de formation pour arbitres dirigés par des experts vietnamiens, outre la participation à différents Championnats et Coupes du monde».

En revanche, le premier responsable de l'instance algérienne a cité, entre autres reproches envers la FIVV, le fait que celle-ci adopte comme formule de compétition, «une pause de six heures avant le déroulement des quarts, demies et finales, alors que la WFVV opte pour neuf heures». La décision du non-renouvellement de l'adhésion de l'instance

algérienne à la FIVV qui «représente en vérité une Ecole purement traditionnelle» selon Aït Medjber, «découle de notre conviction que cette instance ne répond pas aux ambitions de la frange de la jeunesse et n'organise pas de compétitions internationales ou des passages de grades...etc. En un mot, elle ne peut être considérée comme une fédération au sens propre du terme».

Sur la page facebook de son instance, Aït Medjber a annoncé que sa fédération «n'entreprendra aucune activité sous l'égide de la FIVV tant que cette dernière ne respecte pas les engagements conclus lors des dernières rencontres bilatérales».

Selon lui, la FIVV «doit changer sa vision et sa politique envers la Fédération algérienne et la considérer à sa juste valeur, puisque l'Algérie recèle un nombre important de pratiquants de niveau mondial».

Le premier responsable de l'instance algérienne a, en outre, indiqué que les personnes parlant en Algérie, au nom de la Fédération internationale, «ne représentent qu'elles-mêmes et travaillent pour leurs propres intérêts».

Tout récemment, Rabie Aït Medjber s'est rendu au Vietnam où il a rencontré des responsables de ce pays dont le président de la WFVV et le Directeur des Sports au ministère des Sports vietnamien, avec lesquels il a évoqué divers

sujets dont l'organisation en Algérie du Championnat du monde de Vo Vietnam en novembre 2020.

La décision d'organiser le Mondial-2020 a obtenu l'aval du ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'instance mondiale, selon le président de la FAVV qui a indiqué que les préparatifs pour cela ont déjà été lancés, selon un calendrier bien établi, appelant au passage le ministère de tutelle à apporter le soutien nécessaire à la Fédération algérienne pour abriter cette compétition mondiale.

Plus de 9.000 jeunes représentant 140 clubs pratiquent en Algérie le Vo Vietnam, une discipline présente dans 19 wilayas dont six sont des pôles de formation : Tizi-Ouzou, Alger, El Oued, Bouira, Boumerdes et Batna.

Parmi les experts algériens dans cet art martial, figurent entre autres Tahar Hadjoudj, Aït Larbi Abdelmalek, Rachid Chaïb et Abdelfettah Boudjelkha.

Le Vo Vietnam, créé en 1957 par le maître vietnamien Nguyen Duc Moc, a été introduit en Algérie en 1973 par le maître algérien Abdelmalek Aït Larbi.

Au Championnat du monde-2019, en mai dernier à Marseille (France), l'équipe algérienne avait pris la première place dans la spécialité Combats et la troisième place au classement général, derrière le Vietnam (champion) et la France. En 2018 au Vietnam, l'Algérie avait terminé au quatrième rang.

ALGÉRIE - INSTANCE : Zetchi : «Je ne compte pas briguer un nouveau mandat à la tête de la FAF»

Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi a annoncé vendredi à son passage dans une émission sportive sur la radio nationale qu'il «ne compte pas briguer un autre mandat à la tête de cette instance», même si jusque-là, tout marche relativement bien pour lui.

«L'année 2019 a été exceptionnelle pour le football algérien, à tous les niveaux. Même en termes de résultats, nous avons largement dépassé nos prévisions.

Ce qui est très encourageant, mais je ne compte pas briguer un autre mandat pour autant.

Je pense laisser la place à quelqu'un d'autre, avec l'espoir qu'il réussisse à aller encore plus loin» a poursuivi le premier responsable de la FAF.

Zetchi s'est engagé par la même occasion à «bien préparer le terrain» à son éventuel successeur, tout en restant à la disposition du football national, auquel il continuera à apporter l'aide nécessaire.

Le président de la FAF a annoncé par ailleurs que son instance a décidé d'interpeller la Confédération africaine de football (CAF), pour dénoncer les «brutalités» dont ont été vic-



times les joueurs algériens au Botswana, lors de la victoire (1-0), dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021). «Au Bots-

wana l'accueil a été formidable et les gens étaient très chaleureux. Mais le jour du match, les choses ont changé de manière radicale sur le terrain. Nos joueurs ont été sérieusement

malmenés, et le pire, c'est que l'arbitre n'a sanctionné aucune de ces agressions, d'où notre décision d'interpeller la CAF» a indiqué le premier responsable de l'instance fédérale.

Zetchi : La France et l'Italie potentiels sparring-partners des «Verts»

La France, championne du monde en titre et l'Italie comptent parmi les potentiels sparring-partners des «Verts» lors des prochains matchs amicaux, prévus lors des dates Fifa de mars et juin 2020, a annoncé vendredi le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi.

«Plusieurs grandes nations du football mondial sont intéressées par des joutes amicales contre la sélection algérienne, dont l'Italie et la France», a indiqué le premier responsable de la FAF sur les ondes de la Radio algérienne. Zetchi a assuré toutefois que le principal objectif de la FAF et du staff technique national «n'est pas le prestige de croiser ces grandes nations», mais plutôt de trouver «le sparring-partner adéquat» qui répond le mieux aux exigences de préparation de l'équipe nationale en prévision du début des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022. «Nous y verrons plus clair au mois de janvier, après le tirage au sort, car nous devons d'abord connaître nos adversaires et le fait de commencer par les recevoir ou nous déplacer chez eux.

Tout cela est très important à savoir, car chaque situation nécessite une préparation spécifique, sans oublier le temps nécessaire en cas de déplacement. Donc une fois que

nous serons fixés, nous pourrions décider quel pourrait être notre meilleur sparring-partner», a expliqué Zetchi. Le président de la FAF a ajouté que la Fédération française de football «est intéressée par un match amical contre la sélection algérienne en Algérie» et selon lui, les discussions dans cette

perspective n'ont jamais été interrompues.

Depuis son sacre continental, l'équipe d'Egypte, la sélection algérienne de football a pris beaucoup d'envergure et, sur sa lancée, elle a facilement dominé la Colombie (3-0), en match amical de préparation, disputé le 15 octobre à Lille (France).

TOURNOI DE L'UNAF (U20) : L'Algérie débute face à la Tunisie, samedi

La sélection algérienne juniors affrontera son homologue tunisienne, en ouverture du tournoi de l'Union nord-africaine de football (U20), prévu du 23 novembre au 1er décembre au stade du Kram (Tunisie), selon le tirage au sort effectué vendredi à Tunis.

Le championnat réunira les équipes de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, d'Egypte et de Burkina Faso en tant qu'invités hors zone.

Le tournoi se déroulera sous forme de mini-championnat de cinq journées, où chaque sélection disputera quatre matches à l'issue desquels le premier sera sacré champion.

Première journée (samedi 23 novembre):

11h00 : Maroc - Burkina Faso

13h30 : Tunisie - Algérie

Deuxième journée (lundi 25 novembre):

11h00 : Algérie - Burkina Faso

13h30 : Egypte - Maroc

Troisième journée (mercredi 27 novembre):

11h00 : Egypte - Burkina Faso

13h30 : Tunisie - Maroc

Quatrième journée (vendredi 29 novembre):

11h00 : Algérie - Egypte

13h30 : Burkina Faso - Tunisie

Cinquième journée (dimanche 1er décembre):

11h00 : Maroc - Algérie

13h30 : Tunisie - Egypte.

AFFAIRE USMA-MCA :

Zetchi : «Les Usmistes étaient dans leur bon droit de donner suite à l'affaire»

L'USM Alger, sanctionnée d'un match perdu sur tapis vert et d'une défalcation de trois points pour avoir refusé de disputer le grand derby algérois contre le Mouloudia d'Alger pendant les dates Fifa «était dans son bon droit de donner suite à cette affaire», a considéré vendredi le président de la FAF, Kheireddine Zetchi.

«L'USMA avait plusieurs joueurs en équipe nationale militaire, en plus de l'international libyen El-Lafi, qui était également retenu avec la sélection de son pays.

Donc, le club était en droit de

demander à ne pas jouer contre le MCA» a indiqué le président de la FAF à son passage dans une émission sportive sur la radio nationale.

Interrogé si la FAF avait autorisé la Ligue de football professionnel (LFP) à faire jouer des matchs de championnat pendant les dates Fifa, Zetchi a répondu par la positive, mais selon lui «les clubs concernés devaient être d'accord pour jouer» aux dates qui allaient leur être proposées.

«Pendant la réunion du Bureau fédéral à Ouargla, des membres du Bureau de ligue ont ex-

posé le problème des matchs en retard et de la possibilité d'en jouer quelques uns pendant les dates Fifa pour alléger un peu le calendrier. Nous en avions longuement discuté et nous avons fini par accepter, mais à deux conditions. La première était qu'aucun match en retard ne se joue en même temps que les matchs de l'Equipe nationale.

La deuxième condition était que les clubs concernés soient d'accord pour jouer aux dates qui allaient leur être fixées» a encore expliqué Zetchi.

Un détail qui semble avoir échappé à la LFP, ayant ignoré

le refus de l'USMA à affronter le MCA pendant ces dates Fifa, et n'hésitant pas à sanctionner ce club d'un match perdu sur tapis vert et d'une défalcation de trois points, après avoir mis ses menaces de boycott à exécution.

S'étant sentie lésée par cette lourde sanction, la direction de l'USMA a décidé de porter l'affaire devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) avec l'espoir de recouvrer ses droits.

Le verdict du TAS dans cette affaire devait être rendu le jeudi 21 novembre courant, avant d'être renvoyé à une date ultérieure.

INTER-RÉGIONS (11E J) : Programmes

Gr. Centre-Ouest – Samedi (15h00) :
ARB Ghriss - CRB Sendjas
CB Beni Slimane - IRB Bou Medfaa
CRB Froha - OM Ruisseau
CRC Tiaret - CR Zaouia
ES Berrouaghia - CAS Abdelmoumen
MS Cherchell - E. Sour Ghoulane
ORB Oued Fodda - RA Ain Defla
WAB Tissemsilt - CRB Boukadir

Gr. Centre-Est Samedi (15h00) :
AS Bordj Ghedir - FC Bir el Arch
CRB El Hammadia - JS Bordj Menail
ES Bouakeul - MB Bouira
Hydra AC - IRB Berhoum
JS Boumerdès - ASC Oule Zouai
NRB Grarem - JS Azazga
NRC Boudjelbana - SA Sétif
USM Sétif - DRB Baraki

Gr. Est Samedi:
ORB Boumahra Ahmed - OSM Tarf (12h00)
AB Merouana - CB Mila
CRB Dréan - MB Barika
NASR El Fedjoudj - CRB Houari Boumediene
IRB El Hadjar - CRB Ain Yagout
E. Collo - JB Ain Kercha
WM Tébessa - CRB El Milia
Dimanche:
ES Guelma - NRB Tazouguert

Gr. Ouest Samedi (15h00) :
CRB Sfisef - JS Emir Abdellkader
IRB Sougueur - CRB Hennaya
FCBA Ramdane - MB Sidi Chahmi
IRB Maghnia - ICS Tlemcen
NASR Sénia - WA Mostaganem
JS Sig - IS Tighennif
ZSA Témouchen - CRM Bouguirat
CRB Bendaoud - IRB Ain Hadjar

Gr. Sud-Est Samedi (15h00) :
ASB Metlili - IRB Robbah
IRB Aflou - MB Rouissat
IR Zaoui El-Abidia - JS Sidi-Bouaziz
IRB Nezla - MB Hassi Messaoud
O Magrane - HB Ghardaïa
ES Ouargla - AR Ouargla
IRB El-Keneg - US Souf
USB Hassi R'mel - IRB Laghouat

Gr. Sud-Ouest Samedi :
IRM Ben Amar - MC El Bayedh (12h00)
A. Ain Sefra - SC Mecheria (15h30)
CRB Bougtob - US Béchar
Djedid
IR Mecheria - IR Biodh
NARC Hattaba Adrar - JS Guir
JRB Taghit - CRB Adrar
US Naama - GC Ain Sefra
Exempt : NRB Fenoughil

CHAMPIONNAT SAOUDIEN (AL-SHABAB) : Benlameri sanctionné pour une arrivée tardive (club)

Le défenseur international algérien d'Al-Shabab (Div.1 saoudienne de football) Djamel Eddine Benlameri, sera sanctionné par son club pour une arrivée tardive, après avoir participé aux deux premiers matchs de l'équipe nationale aux qualifications de la CAN-2021.

«Benlameri devait arriver à Ryad ce soir (hier mercredi, ndlr), mais il ne l'a pas fait sans nous avoir prévenu à l'avance et c'est pour cela que le club a décidé d'appliquer le règlement interne.

Comme tout le monde le sait, la direction du Shabab prend très au sérieux les questions de discipline et elle ne fait aucune différence entre les joueurs», a affirmé Ahmed Al-Masoud, chargé de communication du club, cité par la chaîne Al-Biyadhia TV.

Benlameri, devenu titulaire indiscutable dans l'échiquier du coach national Djamel Belmadi, a pris part aux deux rencontres inaugurales des qualifications de la CAN-2021, à domicile face à la Zambie (5-0), et en déplacement face au Botswana (1-0).

«C'est normal que des gens essayent de profiter de ce genre de conditions pour parler de problème.

Le joueur sera sanctionné, voilà toute l'histoire», a-t-il ajouté.

Concernant un éventuel départ du défenseur central algérien, arrivé à Al-Shabab en 2016, le responsable a fait part de l'intention du club de préserver le joueur formé au NA Hussein-Dey.

«Je ne peux pas répondre à la place de Djamel (Benlameri, ndlr). Le joueur est lié au club et la direction n'a pas l'intention de s'en séparer».

Benlameri, dont le contrat avec le club saoudien court encore jusqu'en 2021, est entré en conflit avec sa direction en août dernier.

Ne voyant rien venir après avoir demandé une revalorisation salariale, le défenseur avait boycotté les entraînements avant de revenir à de meilleurs sentiments. Titulaire indiscutable à la dernière CAN-2019 remportée par les Verts en Egypte, Benlameri a réalisé de belles prestations sous le maillot national, notamment depuis l'arrivée à la barre technique du sélectionneur Djamel Belmadi qui a réussi à relancer la carrière du joueur.

LIGUE 2 FRANÇAISE (ORLÉANS) : Anthar Yahia sur le départ

Le Conseil d'administration d'Orléans (Ligue 2 française de football) aurait validé le départ du manager général du club l'Algérien Anthar Yahia, rapporte mercredi soir France Football.

«Le manager général cristallise les critiques ces dernières semaines, notamment à cause du recrutement estival raté de l'USO, actuelle lanterne rouge de Ligue 2.

Il est également en conflit ouvert avec Didier Ollé-Nicolle, l'entraîneur avec lequel il ne parle plus, et a été conspué par une partie des supporters après la défaite au stade de La Source contre le Paris FC (0-1, le 8 novembre)», précise la même source. L'ancien capitaine de la sélection algérienne avait été nommé en décembre 2016 manager général en charge du domaine sportif à l'US Orléans, où évoluaient les deux anciens internationaux Karim Ziani et Essaid Belkalem. Anthar Yahia (37) avait rejoint Orléans en tant que joueur en janvier 2016 en provenance d'Angers (Ligue 1, France). Il avait contribué à l'accession de son équipe en Ligue deux. A l'issue de la saison 2015-2016, le héros d'Oumdurman avait décidé de mettre fin à sa carrière, qui l'a vu évoluer notamment en France et en Allemagne.

APS

LIGUE 1 (11E JOURNÉE): Le MCA et le CRB pour conforter leur position de co-leaders

Le MC Alger et le CR Belouizdad, co-leaders du Championnat de Ligue 1 de football, aborderont la 11e journée, prévue samedi et dimanche, avec l'intention de conforter leur position en tête du classement, en affrontant respectivement en déplacement l'ASO Chlef et à domicile l'AS Aïn-M'lila.



Ayant renoué avec la victoire après avoir concédé leur premier revers de la saison, le MCA et le CRB, qui comptent 23 points chacun, vont ainsi se livrer à un duel à distance.

Si le Chabab aura l'avantage de confirmer son hégémonie à domicile face à l'ASAM (7e, 14 pts), le MCA aura une mission relativement difficile à Chlef face à l'ASO, premier reléguable (14e, 8 pts).

Le MC Oran et la JS Saoura, qui suivent à la 3e place avec 17 points chacun, seront certainement mis à rude épreuve en dehors de leurs bases.

Le MCO, auteur d'un match nul à Béchar face à la JSS (1-1), se rendra à Alger pour défier le NA Hussein-Dey (10e, 11 pts), une équipe en plein redressement sous la conduite du nouvel entraîneur Lakhdar Adjali.

La JSS est appelée elle à sortir le grand jeu à Tizi-Ouzou face à la JSK (5e, 16 pts) qui reste sur un carton plein face au MC Alger au stade olym-

pique du 5-Juillet (3-0). La JSK va retrouver à l'occasion son stade fétiche du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou après avoir accueilli ses adversaires deux fois loin de ses bases, suite à la sanction infligée par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel.

Le CS Constantine (6e, 15 pts), qui a infligé au CRB sa première défaite de la saison (1-0), effectuera pour sa part un long déplacement à l'Ouest du pays pour croiser le fer avec l'USM Bel-Abbès (11e, 10 pts), dont la victoire est impérative pour s'éloigner de la zone rouge.

L'USM Alger (7e, 14 pts), stoppée net dans son élan à domicile par le NAHD (0-0), aura à coeur de se racher du côté des «Ziban» face à l'US Biskra, dans un match qui se jouera à huis clos.

Les Algérois tenteront de revenir avec un bon résultat face à une équipe fébrile à domicile (2 défaites en 5 matchs). En bas du tableau, le NC Magra (14e, 8 pts), qui reste sur trois défaites de suite, devra se «révolter» à domicile face au CA Bordj Bou Arréridj (9e, 12 pts), lors d'une rencontre qui s'annonce équilibrée et ouverte à tous les pronostics.

Enfin, la lanterne rouge, le Paradou AC (16e, 7 pts), plus mauvaise équipe

à domicile avec 2 défaites en quatre matchs, n'aura plus droit à l'erreur, à l'occasion de la réception de l'ES Sétif (11e, 10 pts), confrontée à une crise interne sans précédent.

Le programme

Programme des rencontres de la 11e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévues samedi et dimanche :

Samedi :

NC Magra - CABB Arréridj (15h00)
CR Belouizdad - AS Aïn-M'lila (15h00)
USM Bel-Abbès - CS Constantine (15h00)
Paradou AC - ES Sétif (16h00)
JS Kabylie - JS Saoura (16h00, huis clos)
ASO Chlef - MC Alger (16h00)
US Biskra - USM Alger (17h00, huis clos)
Dimanche :
NA Hussein-Dey - MC Oran (15h00)

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	23	10
--). CR Belouizdad	23	10
3). MC Oran	17	10
--). JS Saoura	17	10
5). JS Kabylie	16	10
6). CS Constantine	15	10
7). USM Alger	14	9
--). AS Aïn M'lila	14	10
9). CABB Arréridj	12	10
10). NA Hussein-Dey	11	10
11). USM Bel-Abbès	10	9
--). ES Sétif	10	10
13). US Biskra	9	10
14). ASO Chlef	8	10
--). NC Magra	8	10
16). Paradou AC	7	8.

LIGUE 1/MC ORAN : Une AG pour élire un nouveau président fixée pour mardi prochain

Sans président depuis juin dernier, le MC Oran organisera mardi prochain une assemblée générale (AG) des actionnaires de la SSPA de ce club de Ligue 1 de football pour élire le successeur d'Ahmed Belhadj dit «Baba».

Cette décision a été prise au cours d'une réunion du Conseil d'administration de la SSPA/MCO tenue en fin

d'après midi de jeudi, mais à laquelle ont assisté trois membres seulement de sept, a-t-on appris de l'un d'entre eux, Nacereddine Bensedjari. «L'assemblée générale de la SSPA est composée de 18 membres qui sont convoqués pour élire un nouveau président, et un nouveau conseil d'administration mardi prochain à 17h00 au

niveau de l'hôtel Merdien», a affirmé ce membre du Conseil d'administration, ajoutant qu'il sera également question de nommer un nouveau directeur général en remplacement de Cherif El Ouezani qui occupe actuellement ce poste, mais qui souhaite retrouver sa fonction originale comme entraîneur en chef de l'équipe. Le

MCO est sous la menace de sanctions de la Fédération algérienne de football pour n'avoir pas remis des documents comptables et administratifs exigés par la nouvelle direction nationale de contrôle et de gestion, d'où l'empressement de certains actionnaires à remettre de l'ordre dans la maison, rappelle-t-on.

LIGUE 2 : Des dégâts matériels au stade «Habib-Bouakeul» à l'issue du match ASM Oran-O Médéa

Plusieurs équipements du stade «Habib-Bouakeul» ont été saccagés à l'issue du match ASM Oran-O Médéa (1-0), disputé mercredi dans le cadre de la 13e journée de la Ligue 2 de football, a-t-on appris jeudi du directeur de cette infrastructure, accusant les joueurs de l'équipe visiteuse d'être derrière ces actes de vandalisme. «Des dégâts matériels ont été enregistrés au niveau du vestiaire où se trouvaient les joueurs de l'O Médéa, alors que la salle de contrôle anti-dopage a été totalement saccagée en plus d'autres équipements du stade», a regretté Mourad Bouhafsi, dans une déclaration à l'APS. Cette partie entre le leader de

l'antichambre et le cinquième au classement s'est déroulée dans une ambiance tendue.

Le président de l'équipe visiteuse a même accusé les locaux d'avoir recouru à des «pratiques anti-sportives» pour gagner.

Des échauffourées ont aussi éclaté dans le couloir menant aux vestiaires à l'issue du match, obligeant le service d'ordre d'intervenir pour ramener le calme.

«C'est vraiment regrettable tout ce qui s'est passé au stade hier (mercredi).

Nous avons établi un rapport détaillé concernant les dégâts signalés au niveau des équipements du stade, ac-

compagnés de photos que nous allons transmettre à la Ligue de football professionnel afin d'appliquer le règlement en vigueur», a encore précisé Bouhafsi. Malgré sa défaite intervenue après une série de quatre victoires de rang, l'O Médéa garde toujours son fauteuil de leader avec 28 points, mais voit son écart sur le dauphin, le WA Tlemcen, vainqueur à domicile face à l'USM Annaba, réduit à trois points. L'ASMO, quant à elle, reste «scotchée» à la cinquième place devancée d'une seule unité par les co-troisième, le RC Relizane et le RC Arbaâ, sachant que les quatre premiers accéderont en fin de saison en Ligue 1.

Bruno Fernandes valorisé à 60 millions d'euros

Passé par l'Udinese et la Sampdoria dans le passé, Bruno Fernandes, 25 ans, a déjà l'expérience de jouer à l'étranger et pourrait rapidement s'adapter à Old Trafford. Selon le journal portugais, O Jogo, Manchester United envisagerait de faire rapidement une proposition de 60 millions d'euros. Pour rappel, le joueur est sous contrat jusqu'en 2023 avec son club.



Platini comprend Cristiano Ronaldo !

Michel Platini, légende vivante de la Juventus, s'est exprimé au sujet de la récente polémique autour de Cristiano Ronaldo. Chaque geste de Cristiano Ronaldo est épié par le monde entier et son geste d'humeur lors de son remplacement à l'heure de jeu, face au Milan AC, a soulevé une vive polémique. Certains ont en effet évoqué des problèmes entre le Portugais et son entraîneur Maurizio Sarri, mais pour Michel Platini, il n'y a rien de grave dans cette histoire. « Pour moi, ça n'a pas été un mauvais message envoyé par Cristiano Ronaldo » a déclaré l'ancien numéro 10 de la Juventus, dans les colonnes de Tuttosport. « Nous sommes tous plus ou moins susceptibles et il est naturel qu'un joueur ne soit pas content de sortir. Quand je suis arrivé en Italie, à la Juventus avait Rossi, Boniek et moi. Les premiers mois, Trapattoni changeait toujours l'un de nous trois et la semaine d'après tout le monde se demandait pourquoi il avait fait sortir Rossi ou moi. Un joueur sait qu'un remplacement est comme une sorte de punition. Ronaldo l'a sûrement pris de la sorte, puisqu'à ce moment-là il pensait à seulement comment aider son équipe. Franchement, pour moi il ne s'est absolument pas passé ».

Nouvelle rechute pour James

Le milieu de terrain colombien est de nouveau blessé et souffre d'une entorse au genou gauche, il ne devrait plus fouler les pelouses avant 2020.

James Rodriguez s'est blessé à l'entraînement avec la sélection Colombienne en amont du match face au Pérou, à Miami. Des blessures qui deviennent récurrentes pour le milieu madrilène qui a déjà manqué de nombreux matchs avec le club merengue. Sa dernière apparition sous la tunique blanche est la rencontre en Ligue des Champions face à Galatasaray le 22 octobre dernier.

Lundi, selon le communiqué médical du Real Madrid, James souffrirait d'une entorse du ligament interne du genou gauche.

"Après les examens subit ce jour par notre joueur James Rodriguez auprès des services médicaux du Real Madrid, il a été diagnostiqué une entorse du ligament interne du genou gauche."

Nouveau coup dur pour le milieu colombien qui n'a disputé que 7 matchs en Liga et deux en Coupe d'Europe cette saison. Le club merengue n'a pas encore indiqué la durée d'indisponibilité de leur milieu de terrain mais James Rodriguez pourrait être absent jusqu'en 2020..

MARCUS RASHFORD A RETROUVÉ LA FORME

Rashford se sent de nouveau à son meilleur après une période difficile. Avec neuf buts en dix matches pour Manchester United et l'Angleterre, l'attaquant Marcus Rashford affirme qu'il a connu un début de saison difficile et qu'il est de nouveau confiant devant le but. Le jeune homme de 22 ans a ajouté que son retour en forme avait été favorisé par l'enchaînement des matches. «C'était une période difficile, et maintenant que je joue régulièrement, semaine après semaine, la confiance revient, a déclaré Rashford, qui a marqué lors des deux derniers matches de qualification de l'Angleterre pour l'Euro 2020 contre le Monténégro et le Kosovo. En tant qu'attaquant, c'est très important de marquer. Si vous n'êtes pas dans l'équipe et que vous ratez quelques matches en club, vous n'avez pas vraiment confiance devant le but. Mais j'ai participé à deux tournois avec l'Angleterre maintenant et l'équipe est très forte.»



Pogba souhaiterait retourner à la Juventus

Paul Pogba (26 ans) souhaiterait retourner à Turin, lors du prochain mercato estival. Si l'on en croit les éléments recueillis par Tuttosport, le milieu de terrain privilégié l'idée d'un retour dans le club turinois, pour le mercato estival. Le journal indique que les dirigeants de la Vieille Dame vont entamer des négociations avec leurs homologues mancuens, dans les prochaines semaines. Elles devraient notamment être facilitées par le transfert de Mario Mandzukic, qui va rejoindre les Red Devils cet hiver, et la possibilité d'inclure plusieurs autres joueurs. Pogba, dont le contrat ne porte que jusqu'en 2021, n'a disputé que 5 matches de Premier League, cette saison. Il souffre d'une blessure à la cheville depuis début octobre.

TIC Algérie Télécom lance une nouvelle application mobile "E-Paiement espace client"

Algérie Télécom (AT) a lancé une nouvelle application mobile "E-Paiement espace client", dédiée au renforcement de son service de rechargement et du paiement de ses factures, a-t-on appris vendredi du site internet de l'opérateur public. «Avec cette nouvelle application disponible en version arabe et française, le rechargement des comptes Idoom ADSL, Idoom fibre et Idoom 4G LTE ainsi que le paiement des factures téléphoniques Idoom fixe peuvent se faire à tout moment et en toute sécurité via le smartphone du client, a-t-on précisé de même source. Pour effectuer le paiement, il suffit de télécharger l'application "E-Paiement espace client" d'AT sur Google Play Store et bénéficier ainsi de ses multiples avantages, a-t-on ajouté. Pour AT, «le lancement de ce nouveau service démontre la volonté de l'entreprise d'améliorer l'expérience client, en restant attentive à son honorable clientèle». Il est à relever que les mêmes services sont assurés sur le portail d'Algérie Télécom <https://ec.algeriatelecom.dz/portail.php>.

DIPLOMATIE M. Hamid Boukrif nouvel ambassadeur d'Algérie en Tchèque

Le Gouvernement tchèque a donné son agrément à la nomination de M. Hamid Boukrif, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République tchèque, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

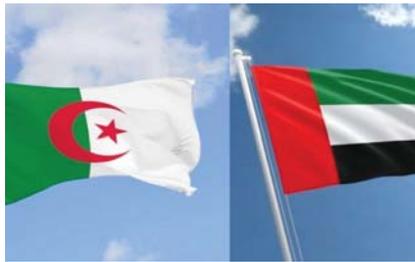
M. Rachid Benlounes nouvel ambassadeur d'Algérie en Afrique du Sud

Le Gouvernement sud-africain a donné son agrément à la nomination de M. Rachid Benlounes, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Afrique du Sud, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE-EMIRATS ARABES UNIS M. Boukadoum évoque avec son homologue émirati les voies de développement des relations bilatérales

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, jeudi aux Emirats arabes unis (EAU), avec son homologue émirati, Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane, avec lequel il a évoqué «les solides relations historiques» entre les deux pays sur tous les plans ainsi que les voies de leur développement et promotion, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Les deux parties ont aussi abordé certaines questions relatives à la situation prévalant dans la région, a précisé le communiqué. Le chef de la diplomatie algérienne, ajoute la source, s'est également entretenu avec le vice-Premier ministre et ministre des affaires présidentielles des EAU, Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyane et le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Cheikh Saïf Ben Zayed Al Nahyane qui a salué «la contribution efficace des cadres distingués de la



communauté algérienne établie aux EAU au développement de l'industrie pétrochimique de son pays». A cette occasion, M. Boukadoum a présenté

ses condoléances les plus attristées au pays d'Emirats arabes unis, direction et peuple, suite au décès de Cheikh Sultan Ben Zayed Al Nahyane.

44^e CONFÉRENCE EUROPÉENNE DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI (EUCOCO)

Des délégations de l'APN et du Conseil de la nation en Espagne

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux de la 44^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), prévue vendredi et samedi prochains, à Vitoria-Gasteiz (Espagne), pour soutenir le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara Occidental, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN.

Au cours des dernières années, la conférence européenne internationale a pu consolider son programme, conciliant les différents intérêts et les conclusions des débats, fixant ainsi quatre principaux axes, à savoir: «Action politique et Communication», «Consolidation de l'Etat sahraoui», «Droits humains et territoires occupés» et «Epuisement des Ressources naturelles sahraouies». Au niveau des ateliers de travail consacrés au «contexte politique du conflit au Sahara Occidental», les participants devront présenter des propositions concrètes à examiner en séance plénière, afin d'appuyer la campagne politique internationale soutenant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Pour ce faire, il a été procédé à l'élaboration d'un document publié sous le thème «EUCOCO appelle l'Espagne et l'Union Européenne (UE)



à assumer leurs responsabilités dans le Sahara Occidental», prévoyant des propositions relatives à la campagne politique internationale notamment en ce qui concerne les mesures politiques déjà appliquées ou applicables en 2019 et 2020. Parmi les thèmes qui seront débattus par les participants à l'EUCOCO, il y a lieu de citer «la situation de conflit et les perspectives futures» et le «plan d'action, initiatives et priorités de l'année 2020». Pour rappel, la délégation algérienne participant à cette conférence est composée de la présidente du Groupe d'amitié et de fraternité parlementaire Algérie-Sahara Occidental, Saïda Brahim Bounab et de nombre de députés.

Le Conseil de la nation prend part à l'Eucoco

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part aux travaux de la 44^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), prévue vendredi et samedi (22 et 23 novembre), à Vitoria-Gasteiz (Espagne), a indiqué jeudi un

FORUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENT, PRÉVU LES 22 AU 23 NOVEMBRE EN EGYPTE Le ministre des Travaux publics et des Transports M.Kouraba au Caire

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, prendra part aux travaux du Forum africain d'investissement, prévu les 22 au 23 novembre courant au Caire (Egypte), a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

M. Kouraba représentera le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah aux travaux de ce Forum qui se tient sous le thème «J'investis en Afrique». Lors de cette rencontre, il sera question de «l'examen des voies de relance



des investissements en Afrique ainsi que la promotion de la coopération et la création d'un climat favorable à l'investissement», a ajouté la même source.

ALGÉRIE-MAURITANIE 23 artisans algériens ont pris part à la Foire de l'artisanat en Mauritanie

Vingt-trois (23) artisans algériens ont pris part, la semaine dernière à Chinguetti (Mauritanie), à la Foire de l'artisanat organisée dans le cadre de la 9^e édition du Festival des Villes anciennes de Mauritanie (FVAM). Les produits algériens ont été fortement appréciés par les visiteurs de cette foire, avec à leur

tête le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Ahmed Ghazouani, les membres de son gouvernement ainsi que le corps diplomatique. Le président de Mauritanie a sillonné tous les stands du pavillon où il a reçu des explications exhaustives et des présents of-

ferts par les exposants. Cette participation, qui a eu un écho positif auprès des visiteurs, a mis en exergue la diversité et la qualité de l'artisanat algérien et du patrimoine artistique que recèle notre pays. De nombreux visiteurs du pavillon algérien ont acheté des produits de l'artisanat algérien.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation de 6 individus pour tentative de ralliement aux groupes terroristes au Sahel

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mis en échec, jeudi, des tentatives de ralliement aux groupes terroristes activant au Sahel, en procédant à l'arrestation de 4 individus à Relizane, un individu à Mostaganem et un autre à Tamanrasset, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont mis en échec, le 21 novembre 2019, des tentatives de ralliement aux groupes terroristes activant au Sahel, où il a été procédé à l'arrestation de 4 individus à Relizane, un individu à Mostaganem (2^e Région militaire) et un autre à Tamanrasset (6^e Région militaire)», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), «six (6) individus et saisi 2 véhicules tout-terrain, 80 kilogrammes de substances chimiques, 3 groupes électrogènes, 3 marteaux piqueurs et 16,75 quintaux de denrées alimentaires», ajoute le communiqué. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Tiaret (2^e Région militaire), «4 individus en possession illégale de 4 fusils de chasse», alors que des Gardes-frontières «ont déjoué à Souk-Ahras, Tébéssa et El-Tarf (5^e Région militaire), des tentatives de contrebande d'une quantité de carburants s'élevant à 6.477 litres», conclut le MDN.